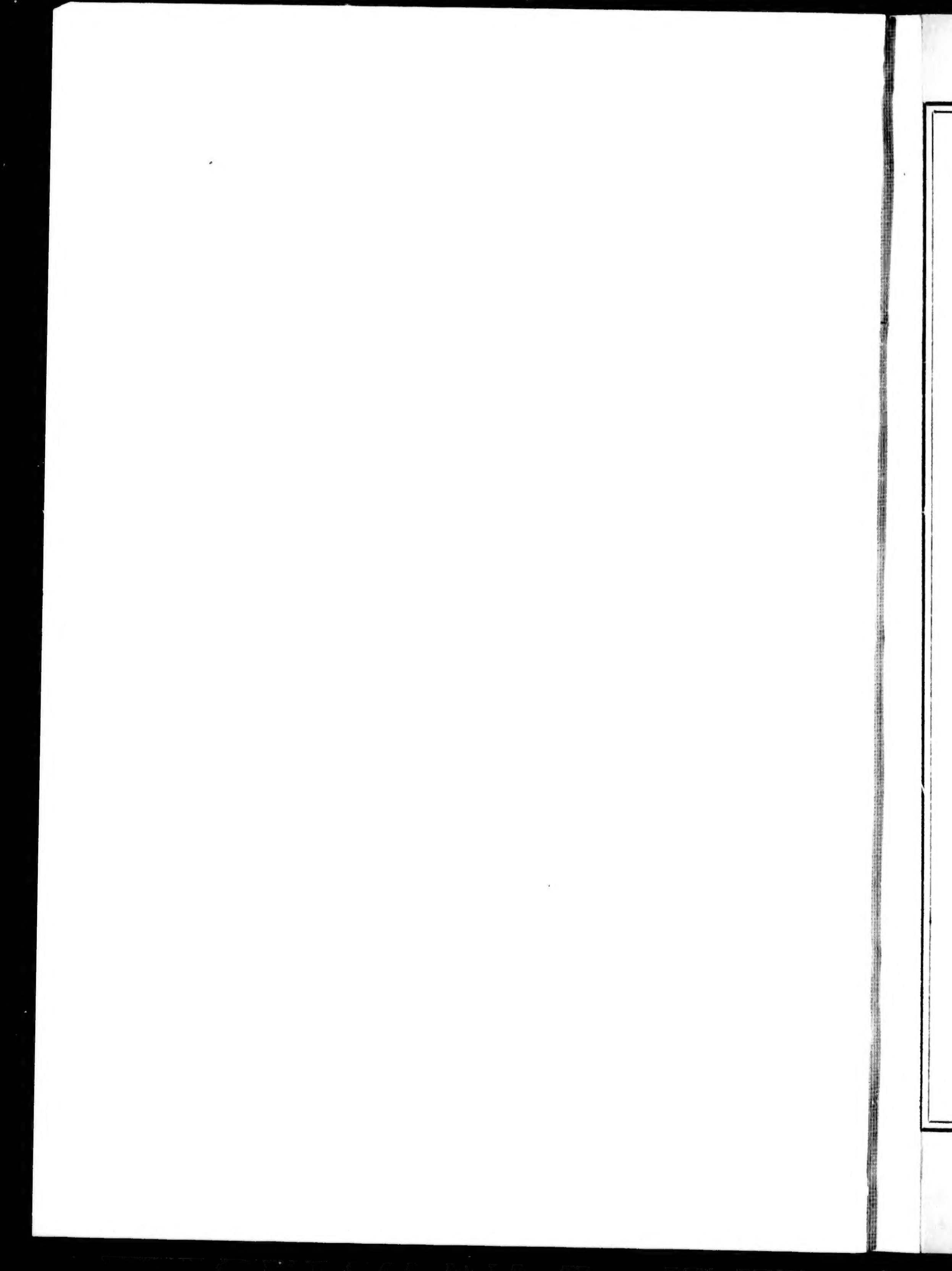


LE DESSIN

À

L'ECOLE PRIMAIRE

RAPPORT

PRÉSENTÉ À

L'HONORABLE SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE,

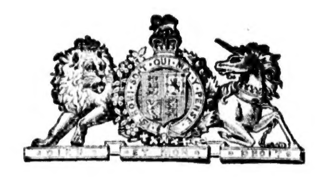
PAR

CHS-A. LEFÈVRE

Architecte et Professeur de Dessin

Rendre notre enseignement plus pratique.

Imprimé par ordre de la Législature



QUÉBEC
CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE

1892

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Québec, 19 mai 1890.

L'HONORABLE SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à une session du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, tenue le 17 Mai courant, communication ayant été donnée d'une lettre de M. l'abbé Rouleau, principal de l'Ecole normale Laval, à l'effet de prier le Comité de recommander au Gouvernement de donner à M. Lefèvre, professeur de dessin à l'Ecole normale Laval, une mission spéciale qui lui permît "*de se renseigner à bonne source sur les différentes méthodes en usage dans les meilleures écoles de dessin des Etats-Unis, d'Angleterre, de France, et de Belgique,*" il a été résolu, sur proposition de M. H. Gray, secondé par M. P. S. Murphy : "que la demande de M. l'abbé Rouleau au sujet de M. le professeur Lefèvre soit recommandée au Gouvernement."

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET.
Surint.

SECRÉTARIAT.

Québec, 22 mai 1890.

Monsieur Chs. A. Lefèvre,

Professeur de dessin,

Ecole normale Laval, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur la recommandation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le Gouvernement vous charge de vous renseigner d'une manière spéciale et à bonne source, sur les différentes méthodes, en usage dans les meilleures écoles de dessin des Etats-Unis, d'Angleterre, de France et de Belgique, et de lui faire un rapport sur ce sujet.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Jos. Boivin,

Assist. Sect.

SECRÉTARIAT.

Québec, 14 avril, 1892

MONSIEUR CHS. A. LEFÈVRE,

Professeur de dessin,

Ecole normale Laval,

Université, Québec.

Monsieur,

Je suis chargé par l'honorable Secrétaire de la Province, de vous demander de vouloir bien préparer et transmettre à ce bureau, un rapport sur la mission spéciale qui vous a été confiée, par lettre du 22 mai 1890 : "*de vous renseigner à bonne source sur les différentes méthodes, en usage dans les meilleures écoles de dessin des Etats-Unis, d'Angleterre, de France et de Belgique.*"

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOS. BOIVIN,

Asst. Secrétaire.

Québec, 25 avril 1892.

L'HONORABLE L. P. PELLETIER,

Secrétaire de la Province,

Québec.

Monsieur le Ministre,

Conformément à votre demande datée 14 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport ci-joint sur "*l'organisation et le fonctionnement de l'Enseignement du Dessin dans les écoles primaires d'Europe.*

De plus, je me tiens absolument à votre disposition pour les renseignements qui pourraient être désirés sur les écoles professionnelles et industrielles que chemin faisant, j'ai aussi visitées.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

CHS. A. LEFÈVRE.

Déjà il ne répond pas à la question –

A l'Honorable Secrétaire de la Province.

Monsieur le Ministre,

Le 17 mai 1890, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommandait au Gouvernement de me charger d'étudier l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement du dessin dans les meilleures écoles primaires d'Europe et des Etats-Unis.

Témoin du mouvement toujours grandissant imprimé partout à cet enseignement, plus que jamais convaincu de son importance et aussi de la nécessité de sa réorganisation dans notre pays, ce Comité pensait qu'une telle étude pourrait aider à l'établir sur de nouvelles bases, à le généraliser, et à le diriger sûrement vers un but pratique et vraiment utile à tous.

Je crois avoir rempli cette mission selon ses vœux.

Grâce à la bienveillance qui ne m'a fait défaut nulle part, les portes de toutes les écoles congréganistes et laïques : maternelles comme primaires, industrielles comme des beaux-arts, m'ont été, partout, gracieusement ouvertes.

J'ai pu ainsi assister aux leçons des professeurs les plus habiles et apprécier *de visu* leur mode et leurs moyens d'action ; pu examiner, voir réaliser et comparer les méthodes préconisées, me rendre exactement compte de leur objet, de leur plan, de leur portée, comme aussi de leurs différences ou de leurs analogies, et de plus, vérifier sur le vif, leurs résultats vrais.

Enfin, j'ai eu la bonne fortune de recueillir des hommes les plus compétents, des vues d'ensemble et des renseignements circonstanciés qui m'ont grandement aidé à asseoir mes conclusions.

Ce rapport est le résumé de mes observations relatives à l'enseignement primaire.

S'il ne touche qu'incidemment aux écoles spéciales et professionnelles où pourtant le dessin joue un rôle prépondérant, c'est qu'officiellement il n'a point à s'en occuper.

Et si je lui ai donné une étendue que ne comportent pas d'ordinaire ces genres de travaux, c'est que j'ai cru devoir me placer, souvent, au point de vue du personnel appelé à réaliser cet enseignement.

Je serais heureux, Monsieur le Ministre, s'il rencontrait l'approbation du Gouvernement et s'il pouvait, dans une modeste mesure, contribuer à résoudre enfin, dans notre Province, ce problème de vulgarisation du dessin qui, de nos jours, intéresse à un si haut degré, la prospérité industrielle de tous les Etats.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et obéissant serviteur,

CHS. A. LEFÈVRE

où est-il le personnel —
où sont les Profs de dessin
Il n'y en a pas un seul dans nos écoles primaires

INTRODUCTION.

La question du dessin à l'école est peut-être, chez nous, la moins justement appréciée de toutes les questions d'enseignement public, la plus controversée parmi toutes celles qui préoccupent le monde pédagogique, celle qui a donné le moins de résultats satisfaisants.

Tandis que, sans exception, les pères ont à cœur de voir leurs enfants acquérir les autres connaissances, tandis que toutes les autres disciplines se sont constituées sur les bases d'une pédagogie rationelle et certaine, tandis que, pour elles, les professeurs se perfectionnent d'année en année et obtiennent, de l'ensemble de leurs élèves, des progrès sérieux, le dessin seul reste en arrière, et son utilité pourtant incontestable est encore contestée.

Il semble se tenir à part, se refuser à toute méthode et procéder par la seule routine : à vau l'eau.

Pour lui, le personnel cherche encore sa voie, tâtonne, hésite, s'interroge et finalement ne l'enseigne que l'épée dans les reins.

Dans plus de 2,000 écoles, les règlements *seuls* s'en occupent, et certains bureaux d'examinateurs *oublient même* qu'il est sur la liste des matières obligatoires.

Aussi, depuis 16 ans déjà que son nom orne officiellement nos programmes, malgré les efforts éclairés et incessants de quelques personnes bien intentionnées, est-on péniblement surpris de constater le peu de chemin parcouru dans cette voie.

Quelles sont les causes de la faiblesse de cet enseignement, comment les combattre pour espérer les vaincre ?

C'est à ces questions, qui réclament impérieusement une solution correcte que ce travail essaie de répondre.

Il définit d'abord l'objet précis de l'enseignement du dessin à l'école primaire, examine ensuite l'état actuel de cet enseignement dans notre Province, puis expose comment l'Europe s'y prend pour obtenir les résultats admirables que tout le monde connaît. Alors, il compare ce qui se fait là bas avec ce que nous faisons, et tenant compte de nos besoins et de nos aspirations, de nos aptitudes et de nos moyens d'action, il se termine par des conclusions et des propositions qui en sont la formule synthétique et pratique.

LE DESSIN

A

L'ECOLE PRIMAIRE

CHAPITRE PREMIER

Objet de l'enseignement du dessin à l'école de tous.

L'importance du dessin n'est plus à démontrer....*théoriquement* dans notre pays: c'est fait depuis longtemps. Tous les moyens de propagande: conférences, discours, circulaires, rapports, brochures, tournées d'inspecteurs d'écoles, journaux quotidiens et hebdomadaires, revues pédagogiques, etc., ont tour à tour été mis à contribution pour exposer l'utilité générale de cette science (1).

Aussi n'encombrerons-nous pas notre marche par ces préliminaires, et plaçons-nous immédiatement la question sur son véritable terrain: le terrain de l'école primaire.

Quels motifs ont partout donné droit de cité au dessin dans les programmes actuels? autrement dit, *quel but doit poursuivre cet enseignement à tous les degrés de l'école publique?*

Est-ce d'éveiller—comme plusieurs semblent le croire—des vocations d'artistes? non, "car il serait des plus restreints le nombre des élèves qui, doués d'un réel talent, seraient appelés à parcourir une carrière longue, dispendieuse et souvent remplie de déboires;" l'école de tous n'y peut penser, puisque, en ce faisant, elle sacrifierait au petit nombre la grande majorité. D'ailleurs, le voulût-elle, comment présumer la vocation à 7, 9 ou 12 ans? où trouver l'instituteur capable de diriger, de surveiller même un enseignement artistique sérieux? Et le coût du matériel, et les locaux appropriés, et le temps, etc.... Non-seulement ce serait courir au devant d'un *danger réel*, mais encore vouloir se heurter à une *impossibilité pratiquement démontrée.*

Est-ce de mettre l'enfant en possession d'un art d'agrément de bon ton, d'un moyen récréatif, d'un passe-temps agréable? encore moins: l'école a déjà trop à faire du côté de l'indispensable et de l'utile pour songer au superflu.

---

(1) M. Eugène Guillaume nous dira, tout-à-l'heure, pourquoi le dessin dans son unité, dans sa partie certaine, c'est-à-dire le dessin à l'école primaire, est une *science* plutôt qu'un art.

Il s'agit de préparer efficacement la majorité des enfants aux carrières qu'ils embrasseront plus tard, spécialement aux carrières industrielles : le dessin *bien compris* étant la base de tout enseignement professionnel, de tout travail manuel.

Il s'agit de donner à tous les rudiments au moins de l'écriture de la forme, de cette écriture universelle lue par ceux mêmes qui ne savent pas lire, et qui, —l'expérience quotidienne le prouve—peut prêter son secours à tous les états de la société et à toutes les circonstances de la vie (1).

Il s'agit d'utiliser la valeur éducative du dessin dont l'étude affine l'œil et assouplit la main, forme et épure le goût, développe étonnamment la faculté d'observation (2), oblige l'esprit à l'attention et fait nécessairement contracter des habitudes d'ordre et de propreté, il s'agit d'utiliser cette valeur éducative incontestable au profit de l'éducation générale, de la formation de l'être complet (3).

Il s'agit enfin de faire concourir cet enseignement de la façon la plus précieuse à l'étude de toutes les matières qui réclament l'intuition, notamment de l'histoire naturelle, des sciences physiques, de la géographie par la cartographie, des mathématiques, etc., etc.

Comment ?

1o En rendant l'enfant capable d'esquisser géométralement, *d'après nature*,

---

1) Où est l'homme—en dehors même des nombreuses professions dont le dessin est le moyen ou la base indispensables—qui n'ait souvent senti la nécessité d'exprimer clairement, rapidement, *par une figure, un croquis immédiat*, sa pensée à son auditoire ou à son lecteur, son désir ou sa volonté à son architecte, à son meublier ou à tout autre ouvrier ? Où est l'homme qui n'ait été appelé à se prononcer sur des plans d'édifices publics, ou au moins à examiner, juger, modifier un projet d'habitation ou d'objet quelconque destinés à son usage ? Toutes ces diverses situations de la vie, auxquelles personne n'échappe, n'exigent-elles pas des connaissances élémentaires de dessin ?

Et que d'explications souvent longues et inintelligibles, avantageusement remplacées par quelques coups de crayon ? Que de contestations, de procès peut être, évités par l'usage opportun de ce langage graphique d'une précision et d'une clarté que le langage des mots ne peut atteindre ! !

Et pour la mère de famille dans la plupart des travaux particuliers à son sexe, notamment dans la confection des vêtements de ses enfants, de quel secours peut être le dessin ! Et...... nous n'en finirions pas.

(2) Seul, le dessin, enseigné comme il doit l'être, peut obliger réellement l'enfant à observer les objets d'une façon complète et minutieuse, à se rendre un compte exact de leurs proportions, de leurs distances relatives, à deviner leur forme réelle sous l'aspect apparent qu'elles revêtent à ses yeux ; il est donc l'instrument le plus puissant qu'il soit possible de trouver à l'école pour habituer à l'observation, et chacun sait l'influence immédiate et considérable que cette habitude particulière a sur l'éducation intellectuelle tout entière.

(3) " L'enseignement et l'éducation n'étant pas deux choses différentes, mais deux " faces d'une même chose, seul, un enseignement qui a une base éducative est efficace "... SLUYS, *Les travaux manuels à l'ecole primaire.*

un croquis coté (plan, coupe et élévation), et de représenter perspectivement, *à vue*, les formes et les objets usuels, des fragments d'architecture, de machines, etc ;

2o En le familiarisant avec les instruments graphiques (règle, équerre, compas, rapporteur) : A—par la construction précise des principales figures géométriques ; B—par la mise au net exacte, d'après échelles variables, de croquis cotés *relevés d'abord à vue et à main libre* par l'élève lui-même ; C—et enfin par le tracé correct de "*patrons*" géométraux divers, utilisables dans tous les métiers, dans tous les travaux manuels, et (spécialement pour les jeunes filles) dans la coupe des vêtements de la famille ;

3o En l'initiant pratiquement à l'application occasionnelle des règles élémentaires de l'invention et de la composition des formes ornementales et décoratives, comme on l'initie déjà aux règles premières de la composition littéraire ;

4o En habituant son œil à l'harmonie des couleurs, comme, par la musique, on habitue son oreille à l'harmonie des sons.

Voilà, toutes phrases creuses mises de côté, le but complexe que poursuit à l'école primaire moderne, l'enseignement rationel et POSSIBLE du dessin. " Il constitue un minimum suffisant pour ceux des élèves qui ne doivent pas aller au-delà de cette école, et forme, pour ceux qui aspirent à des études plus complètes, une base large, solide et saine, sur laquelle il sera aisé aux professeurs spéciaux d'éditier l'enseignement technique et supérieur."

AINSI ENVISAGÉE, cette science s'affirme incontestablement utile à tous (1) et nécessaire au grand nombre ; et c'est pour-cela que nos législateurs, comme ceux du monde entier, l'ont introduite à l'école de tous au même titre que la lecture et l'écriture.

Voyons maintenant si notre enseignement n'a pas quelquefois perdu de vue ce but éminemment pratique, et si, par suite, il n'est pas lui-même la cause première et déterminante de l'indifférence qui, de l'avis commun, retarde ici la généralisation du dessin.

---

(1) Même à l'agriculteur, obligé le plus souvent d'être son propre architecte, son menuisier, son meublier, son jardinier, son arpenteur, son tailleur d'habits, etc., etc.

CHAPITRE II

L'enseignement actuel du dessin dans la Province.

L'enseignement actuel du dessin dans la Province consiste généralement à faire copier des modèles-estampes, des lithographies, des enluminures : à faire imiter des images. Dans maints endroits, on ne paraît même pas soupçonner qu'il doive en être autrement.

Ces images, ces gravures sont rassemblées en cahiers dits gradués ou elles sont isolées. Elles figurent, selon le hasard des circonstances ou la prédilection du maître, des paysages ou des marines, des portraits ou des académies, des dessins de genre ou d'animaux, des ornements, des fleurs ou des fruits, des machines ou des ordres d'architecture : n'importe quoi.

On place l'élève devant la lithographie, et on l'invite à reproduire *de son mieux* ce modèle de *seconde main.*

De son mieux ! voilà trop souvent à quoi se bornent les explications. Quelquefois, il est vrai, le maître donne certains moyens, certains procédés d'exécution, rectifie un trait inexact, loue la propreté du travail ou en blâme l'inexpérience, mais bien rarement ses leçons vont plus loin : Dieu veuille alors que l'élève n'appelle pas à son aide les calques, les compas, les règles et les équerres !

Ce qu'on recherche surtout, ce sont les motifs à effet, l'éblouissant, qu'on encadrera pour les expositions scolaires ou le salon des familles, et qui, tout en flattant l'amour-prore des élèves et des parents, illusionneront certain public.

Nous le demandons, est-ce là du dessin, ou n'est-ce pas plutôt de la poudre aux yeux, du mirage ?

Agir ainsi, est-ce bien réaliser l'intention du législateur ?

Et nous n'avons rien dit encore de l'emploi de nombreuses "*méthodes*" à modèles pointillés prohibées depuis longtemps par la "Commission de surveillance de l'enseignement du dessin de la ville de Paris !" (1)

Voilà qui est commode—sinon avantageux—et pour le maître et pour l'élève : l'ouvrage est tout fait !

---

(1) Voir pages 37 et 38.

Tout se réduisant à suivre aveuglément un pointillé plus ou moins espacé, *sans avoir même à s'inquiéter du modèle,* plus de difficulté, plus d'aridité, *plus même de travail pour personne.* C'est l'âge d'or de l'enseignement du dessin !!

Quoi de surprenant alors qu'un bébé du cours préparatoire, aborde d'emblée, et sans explications des chefs-d'œuvres de maîtres ?

De tels systèmes font dégénérer le dessin en calligraphie ; ils paraissent ignorer que les exercices calligraphiques étant purement machinals, ne peuvent, à aucune période ni d'aucune façon, être assimilés aux exercices de dessin, lesquels doivent, avant tout, être intellectuels. (Voir page 31). Certes, on n'en saurait nier la simplicité extrême, mais, hélas ! on n'en saurait nier non plus la désolante et absolue stérilité : stérilité d'autant plus dangereuse, qu'elle se dissimule habilement—aux yeux de ceux qui n'ont point étudié le dessin—sous des résultats *illusoirement* satisfaisants.

Avec ces pointillés ou tout autre procédé de calque déguisé, parlons donc de l'éducation de l'œil—éducation rendue possible seulement par des exercices répétés d'évaluation, de comparaison et de reproduction de rapports ;— parlons d'observation, d'analyse et de combinaisons des formes ; parlons d'esprit d'initiative, de gymnastique mentale, de fécondation des facultés imaginatives, de redressement du goût ; parlons surtout d'industrie régénérée !!!

Et voilà où nous en sommes ! Oubliant que *dessiner, c'est représenter, par le trait, la forme vraie ou apparente* D'OBJETS RÉELS OU IMAGINÉS, nous nous limitons, presque partout, sous prétexte de dessin, (dessin à main libre ou dessin géométrique) à copier méticuleusement des imitations lithographiées, quand nous ne repassons pas dessus (1).

C'est dire que nous faisons des dessins, des épures, des crayonnages : *non du dessin ;* et que nous n'apprenons pas plus ainsi à dessiner que nous n'apprendrions à compter en copiant, même très-adroitement et sans faute, des problèmes tout résolus, gradués ou non.

Et à quels genres de dessin nous attachons-nous généralement ? Est-ce aux genres recommandés par nos règlements scolaires : aux genres industriels ? Non. Ce que nous recherchons surtout, ce sont les applications du dessin aux beaux-arts, applications qui, même correctement étudiées,—ce qui n'est possible qu'à l'atelier,—n'auront jamais d'utilité sérieuse que pour l'artiste de profession ou pour l'amateur, c'est-à-dire l'exception : à peine un sur mille ! De fait, quels services réels, tangibles, pourra jamais rendre à l'agriculteur, à l'ouvrier, à l'artisan, à la maîtresse de maison, à la mère de famille, à l'homme du monde, *à tous,* la copie, même parfaite, de figures, de paysages, d'animaux, etc. ? Et quelle préparation aux carrières industrielles !

---

(1) Le modèle plan graphié doit-il être absolument proscrit d'une classe de dessin ? Lire, pages 33 et 37, la réponse à cette importante question.

En face d'un pareil enseignement, occasion d'une perte de temps et d'argent considérables sans portée aucune, devons-nous être surpris de l'indifférence du public ? Nullement : cette indifférence s'explique, *nous allions dire se justifie.*

Tous les nouveaux discours sur l'utilité du dessin ne la vaincront pas tant que notre enseignement les démentira : les paroles ne valant qu'appuyées sur des faits.

C'est cet enseignement qu'il importe de réorganiser en l'obligeant—sans pour cela le désintéresser de la question d'Art—à poursuivre réellement, évidemment un but pratique et d'utilité générale : le but qu'il poursuit aujourd'hui partout en Europe et que nous avons déjà exposé.

Quand ce sera fait, nous en sommes convaincu, le peuple toujours soucieux et à l'affût de ses intérêts, le désirera vivement pour ses enfants, et bientôt les difficultés d'ordre secondaire s'évanouiront. Ce jour-là seulement, la cause du dessin aura chance d'être gagnée dans notre Province : pas avant.

Et ce jour-là aussi, nos écoles d'Arts et Métiers, ainsi que nos écoles techniques et professionnelles, — alimentées par des jeunes gens déjà en possession des principes vrais du dessin, — pourront d'autant mieux réaliser l'idée féconde qui a présidé à leur création, qu'elles n'auront plus à s'attarder aux lenteurs des commencements.

Comment opérer cette réorganisation ?

Le moyen le plus sûr d'éviter les hésitations, les erreurs et les mécomptes inhérents à tout essai, c'est, croyons-nous, de connaître les vues, les méthodes, les procédés et les résultats des études et des expériences entreprises par d'autres ; aussi, plutôt que de nous arrêter, même un instant, à examiner ou discuter ici des théories que la pratique n'a pas encore confirmées, (1) allons-nous, sans plus tarder, demander à l'Europe, à l'Europe dont l'enseignement du dessin produit les résultats admirables que tout le monde connaît, de nous livrer les secrets de sa réussite.

Libre à nous ensuite de les utiliser comme bon nous semblera.

---

(1) " Ils sont nombreux ceux qui, bien que s'intéressant vivement aux écoles, ne possèdent pas les éléments nécessaires pour résoudre les questions d'ordre purement pédagogique qu'elles soulèvent ; souvent il arrive même qu'ils emploient leur influence à faire prévaloir des idées, des programmes, des solutions qui, loin d'être favorables aux progrès de l'enseignement, sont de nature à l'enrayer." SLUYS, *Les travaux manuels à l'école primaire.*

CHAPITRE III.

EN BELGIQUE.

L'enseignement sérieux et obligatoire du dessin dans les écoles primaires de Belgique ne date que de 1878.

Jusqu'en 1868, il avait été laissé à l'initiative des communes et à l'initiative privée : il était donc facultatif et sans unité.

En 1869, un arrêté royal instituait un " Conseil de perfectionnement " pour cet enseignement.

En 1876, après bien des essais et la création de 78 écoles spéciales, ce Conseil fixait définitivement les programmes destinés aux écoles primaires et normales des deux sexes.

Pour assurer l'exécution de ces programmes, il demandait en même temps que le Gouvernement instituât, dans le plus bref délai, des cours temporaires dont l'objet devait être de préparer au système d'enseignement nouveau, les professeurs attachés à ces écoles.

En 1878, un décret conforme à cette demande fut rendu par le roi Léopold II.

Depuis, cet enseignement n'a cessé de progresser et de se répandre.

Il est donné aujourd'hui, conformément aux programmes ci-dessous, dans toutes les écoles élémentaires et normales : dans les premières par le titulaire ordinaire, dans les secondes, par un professeur spécial.

I. Programmes de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires et normales de Belgique.

ÉCOLES PRIMAIRES.

Cours élémentaire.—Première année.

Enfants de 5 à 7 ans,—*Trois leçons d'une demi-heure par semaine.*

1. Tracé de lignes droites en divers sens : à la craie au tableau noir ; à la touche sur l'ardoise ; au crayon sur le papier.

Division des droites en 2, 4, 8 parties égales.

2. Tracé du carré. Divisions par les diagonales et les médianes.
3. Tracé du rectangle. Divisions par les diagonales et les médianes.

4. Dessin d'après nature de figures dérivant du carré et du rectangle, et représentées par des papiers pliés, des bâtonnets, etc.

5. Dessin d'après nature d'objets dérivant de cette forme, et présentant un faible relief : enveloppe de lettre, pancarte, cadre, etc.

6. Silhouettes d'objets usuels d'après nature ou de mémoire : verre, bouteille, bougeoir, etc.

7. Dessin de mémoire et dessin d'imagination.

Cours élémentaire—Seconde année.

Enfants de 5 à 7 ans.—*Trois leçons d'une demi-heure par semaine.*

1. Tracé et division de droites dans toutes les directions. Division en 2, 4, 8, 3, 6, 9, 5, 10 parties égales.

2. Tracé dans un ordre progressif, des figures planes du programme des formes géométriques (1). La circonférence tracée dans un carré subdivisé.

3. Application à l'ornement plat.

4. Dessins de formes représentées par des papiers pliés, des bâtonnets, etc.

5. Dessin d'après nature d'objets usuels à relief négligeable : porte, fenêtre, tableau, équerre, etc.

6. Dessin de mémoire et dessin d'imagination.

7. Laisser les enfants dessiner librement les figures qu'ils imaginent.

Cours moyen—Première année.

Enfants de 7 à 10 ans—*Quatre leçons d'une demi-heure par semaine.*

1. Tracé des figures planes et des développements des solides du programme, des formes géométriques. (Droites et courbes).

2. Construction d'un carré, double ou moitié d'un carré donné.

3. Application à l'ornement plat.

4. Dessin d'après nature d'objets usuels présentant un relief négligeable : cadran d'horloge, feuilles des arbres et des plantes étudiées, etc.

5. Silhouettes d'objets d'après nature ou de mémoire.

6. Dessin de mémoire et dessin d'imagination.

7. Laisser les enfants dessiner librement les figures qu'ils imaginent.

---

(1) En Belgique, comme d'ailleurs en Allemagne, en Hollande et en France, toute la géométrie élémentaire s'enseigne aujourd'hui, à l'école primaire, d'une façon essentiellement intuitive, sans qu'il soit besoin de définitions, de théorèmes, de corollaires, etc. C'est en observant, en mesurant et en construisant des figures exactes,— découpées par les élèves eux-mêmes dans les classes de travail manuel ;—(*voir annexe C*) en analysant ces figures, en les combinant, en les pliant de certaines manières, en les superposant, en les juxtaposant, en examinant leurs rapports, etc., que se font les démonstrations. *Ces figures qui, seules ou assemblées, représentent les polygones et les solides réguliers, constituent les* " FORMES GÉOMÉTRIQUES."

Cours moyen—Seconde année.

Enfants de 7 à 10 ans—*Quatre leçons d'une demi-heure par semaine.*

1. Tracé des figures planes et des développements des solides du programme des formes géométriques. (Droites et courbes).
2. Application à l'ornement plat : figures formées de circonférences et de parties de circonférences tangentes et sécantes.
3. Dessin dicté.
4. Dessin d'après nature d'objets usuels à faible relief.
5. Silhouettes d'objets, d'après nature ou de mémoire.
6. Les élèves seront exercés à faire des croquis relatifs aux matières enseignées.
7. Dessin de mémoire et dessin d'imagination.

Cours supérieur—Première année.

Enfants de 10 à 13 ans—*Deux leçons d'une heure par semaine.*

1. Tracé des figures planes et des développements des solides du programme, des formes géométriques. (Droites et courbes)
2. Tracé de l'ellipse, de l'ovale, de la spirale.
3. Dessin de formes ornementales empruntées à la flore : feuilles, fleurs, fruits, (d'après nature ou d'après le relief.)
4. Dessin dicté.
5. Dessin perspectif.
6. Dessin de mémoire et dessin d'imagination.

Les élèves seront munis d'un carnet et d'un crayon, et s'habitueront à prendre des croquis pendant les excursions.

NOTA :—Dans les écoles de jeunes filles, on traitera spécialement, comme application, les combinaisons de droites et de courbes, qui forment des dessins utiles dans les travaux à l'aiguille—feuilles, festons, palmes, fleurs—et dans la coupe des vêtements

Cours supérieur—Seconde année.

Enfants de 10 à 13 ans—*Deux leçons d'une heure par semaine.*

1. Tracé des figures planes et des développements des solides du programme des formes géométriques.
2. Dessin de formes empruntées à la flore : feuilles, fleurs, fruits, palmettes rinceaux simples, etc.
3. Dessin dicté.
4. Dessin de mémoire et dessin d'imagination.
5. Dessin perspectif ombré.

6.
7. } **Comme en première année,** mais plus avancé.

ÉCOLES NORMALES.

Même programme que celui du **cours supérieur des écoles primaires,** mais modifié dans les applications.

***

Il est à remarquer :

1° *Que la rédaction de ces programmes fixe la méthode et en assure la pédagogie du même coup.*

2° *Qu'elle indique des directions générales, mais laisse au personnel la plus large initiative quant au choix des exercices, modèles, etc.*

Disons comment nous avons vu réaliser ces programmes.

II.- La réalisation des programmes belges.

AU PREMIER DEGRÉ,—enfants de 5 à 7 ans.

Dans les classes élementaires, les exercices de dessin sont intimement combinés avec les occupations manuelles, à l'aide de bâtonnets, de papier plié et découpé ; les élèves représentent par des traits, les formes concrètes qu'ils ont d'abord figurées au moyen de ces matériaux. Ces formes sont des figures géométriques, des motifs simples d'ornements rectilignes ou des silhouettes d'objets usuels plans.

Le maître établit lui-même, pour sa classe, la série de modèles, à relief négligeable, que les élèves dessinent à vue, *et il veille tout particulièrement à l'exactitude des proportions.*

AU DEUXIÈME DEGRÉ,—enfants de 7 à 10 ans.

Au deuxième degré, les formes diverses—figures géométriques ornementées, objets usuels construits précédemment par les élèves, dans les classes de travail manuel—servent de modèles au dessin à main libre. On y ajoute des séries graduées d'objets observés ou cueillis un peu partout, notamment dans les promenades et à l'occasion des leçons de sciences naturelles : feuilles, fleurs, fruits, etc.

On apprend aux élèves à faire l'analyse graphique de ces modèles : ils doivent d'abord envelopper imaginairement chaque figure dans une masse géométrique, puis rechercher les directions des lignes principales, et avant de songer aux détails, déterminer exactement le mouvement des ensembles.

Ces dessins se font dans diverses proportions indiquées au préalable par le maître, afin d'habituer les enfants à l'agrandissement ou à la réduction des modèles.

Dans le choix des ornements plans, des plâtres et autres sujets, l'instituteur établit une gradation aussi parfaite que possible, écartant les motifs qui laisseraient à désirer au point de vue du bon goût.

Les tons sont marqués par des hachures plus au moins rapprochées et dirigées en divers sens.

Comme au premier degré, *l'œil est exercé spécialement à distinguer, et la main à représenter les formes planes ou celles qui ne présentent qu'un faible relief.*

AU TROISIÈME DEGRÉ,—enfants de 10 à 13 ans.

Au troisième degré commencent réellement, méthodiquement les exercices pratiques de perspective à vue.

L'annexe A donne une idée nette de ces exercices, et montre qu'ils ne comportent aucun développement théorique et abstrait. C'est seulement au moyen de quelques figures découpées dans du carton que les élèves observent tous les phénomènes de la perspective.

Les résultats de cette méthode sont absolument remarquables : les cahiers de l'annexe B nous dispensent de l'expliquer plus longuement.

Ce n'est donc pas d'après estampe que dessinent les élèves, mais exclusivement d'après nature ; on met sous leurs yeux l'original même et non le papier qui le représente : une porte, une fenêtre sont dessinées d'après la porte, la fenêtre de la classe, une maison, d'après une maison, etc. Nous soulignons ce fait.

A ce degré, les exercices de dessin doivent non seulement faire acquérir un coup d'œil juste, une main sûre, mais encore la connaissance des vrais rapports de surfaces, et le jeu de la perspective.

A tous les degrés, les enfants, du plus jeune au plus âgé, sont invités à dessiner, en dehors de l'école et librement, les objets qu'ils voient ou les figures qu'ils imaginent. Ce travail, qui n'est point obligatoire, développe l'esprit d'initiative et la spontanéité, habitue à tout observer, intéresse vivement les parents qui souvent s'y associent et de plus, permet à l'instituteur de découvrir les dispositions particulières de chacun de ses élèves et d'en profiter pour son enseignement.

Ces dessins libres, lestement exécutés, sont examinés en classe, exposés pendant quelque temps et collectionnés. *Voir annexe B.*

Les exercices dits de mémoire sont également communs à tous les degrés. Ils consistent soit à tracer un dessin au tableau noir, le faire examiner, l'effacer et en demander la reproduction sur le cahier ; soit à attirer l'attention sur un objet bien en vue, et après l'avoir fait disparaître, inviter à en tracer la forme, etc

Un autre genre d'exercices est celui-ci : le maître fait inventer, non copier, des motifs décoratifs à l'aide d'éléments donnés ; ou bien esquisse une partie d'ornement symétrique et fait compléter cet ornement ; ou bien demande d'interpréter, de modifier un sujet quelconque de façon à pouvoir l'utiliser pour couvrir ou embellir une surface déterminée, etc. Il y a là un commencement rationel de composition ornementale—"*design*"—qu'il suffit de signaler pour en faire vivement apprécier la portée utile.

Que nous sommes loin ici de la copie machinale !

Vous constaterez Monsieur le Ministre, que tous les tracés sont exécutés dans un cahier paginé.

L'instituteur a soin de conserver tous les travaux, même les plus incorrects et les plus insignifiants, afin que chacun puisse se rendre compte exactement des leçons données et des progrès accomplis.

Cet enseignement est, comme tous les autres, sanctionné par les divers examens institués pour les trois degrés de l'école primaire.

LE DESSIN GÉOMÉTRIQUE.

On s'étonnera peut-être de ne pas voir figurer le dessin géométrique dans le rapide exposé ci-dessus. Cette lacune n'est qu'apparente, car les constructions graphiques à l'aide d'instruments : règle, équerre, compas, etc., appartiennent ici, à l'enseignement des formes géométriques et du travail manuel, ou elles sont constamment et nécessairement appliquées. *Voir annexes C et B.*

Tel est, dans ses grandes lignes, l'enseignement primaire du dessin en Belgique.

Disons maintenant comment cet enseignement est compris en France.

CHAPITRE IV.

EN FRANCE

Jusqu'en 1865, l'enseignement du dessin à l'école primaire française resta facultatif.

Ce n'est qu'à cette époque qu'il entra solidement dans les mœurs scolaires et encore n'était-il pas général.

En 1878, il fut complètement réorganisé. Une commission d'étude présidée par monsieur Eugène Guillaume rédigea de nouveaux programmes : des sessions normales furent instituées pour expliquer et commenter ces programmes au personnel chargé de les appliquer. On créa des inspecteurs spéciaux ; on distribua des collections de modèles-nature aux écoles ; on ouvrit un musée de l'enseignement du dessin, et les examens se firent de plus en plus sérieux.

Aujourd'hui, les résultats de cette œuvre nationale sont enviés du monde entier qui, en plus ou en moins, lui emprunte quelque chose.

Examinons-en chacune des parties qui se rapportent aux écoles primaires.

I—Les Programmes

Considérations générales

Comme en Belgique, comme partout en Europe, les exercices indiqués par les programmes ont pour but d'apprendre aux enfants à représenter un objet quelconque d'après nature, géométralement et perspectivement, et aussi, de l'initier aux principes fondamentaux de la composition décorative.

Le dessin géométrique consiste surtout à mettre exactement au net, d'après échelles déterminées, mais toujours variables, les croquis cotés relevés par le dessin à vue.

Laissons monsieur Guillaume, l'un des hommes les plus éminents que la pédagogie artistique ait produits, nous indiquer, dans un langage autrement éloquent et autorisé que le nôtre, l'esprit et la portée de ces programmes, ainsi que la voie, la méthode que doit suivre à l'école primaire l'enseignement du dessin.

“ Le dessin, si l'on veut en avoir la notion vraie, doit être considéré en lui-“ même ; il faut s'arrêter à ses principes. *Rien ne serait plus propre à en altérer* “ *l'idée que de l'étudier en se préoccupant tout d'abord de quelqu'une de ses ap-*

" *plications.* Aussi, lorsqu'il s'agit de l'enseigner, quel que soit le parti que l'élève " soit appelé à en tirer plustard, faut-il préalablement l'envisager dans son essence " et dans ses procedés, le faire connaître à la fois dans ses modes et dans son unité. " Ces données sont d'un caractère très-général et vraiment élémentaire. Elles sont " d'une utilité pour ainsi dire universelle, *et c'est pourquoi le dessin est inscrit* " *dans les programmes de l'Instruction publique.* Il n'est pas besoin, ce semble " de dénombrer les arts, les métiers et toutes les professions pour lesquelles il est " un instrument indispensable. La moindre réflexion suffit à faire comprendre " l'étendue de ses applications.

" . . . . Si l'on considère maintenant l'exercice du dessin, on voit qu'on ne " peut figurer les objets que de deux manières : ou tels qu'ils sont réellement, ou " tels que nous les voyons. . . Pour représenter les objets tels qu'ils sont, on doit " les montrer soit dans leurs vraies dimensions, soit grandis ou diminués, à con- " dition que, dans cette transcription, toutes les parties restent entre elles dans " leurs relations proportionnelles. Pour obtenir ce résultat, on a recours à un " système de mesures qui établit, par des cotes chiffrées, la relation des parties " avec l'ensemble, et de l'ensemble avec les parties. . . .

" On comprend sans peine quel profit on peut tirer d'un pareil dessin : mis " entre les mains d'ouvriers sachant le lire, il leur donne le moyen de reproduire " exactement l'original. Ils le font avec une si grande précision que, si plu- " sieurs d'entre eux doivent exécuter la même pièce, ces exemplaires peuvent être " confondus les uns avec les autres. *Par là, ce genre de dessin rend les plus* " *grands services à toutes les professions qui ont pour but de construire, de* " *créer des formes ou simplement de multiplier des images.* C'est un moyen de " communication d'une telle valeur, que rien ne saurait le suppléer. Aucune " description n'en donnerait l'équivalent. Présentant à la fois les formes et leurs " dimensions, la figuration et sa justification, il est un instrument de travail in- " dispensable et sans égal pour l'architecte, pour l'ingénieur, pour tout artiste ' industriel ou artisan. Ce dessin porte le nom de dessin géométral.

" Mais, de même que nous pouvons rendre les choses telles qu'elles sont, nous " pouvons avec une égale sûreté les représenter telles que nous les voyons. Une " science existe qui nous en donne le moyen : c'est la perspective. Elle reconstitue " les conditions de la vision dans l'image, et elle ramène normalement les objets " perçus à l'unité. . . . L'application que l'on fait de ses règles donne aux œuvres " une autorité indiscutable.

" Dans ces conditions on peut dire que, de quelque manière qu'on envisage " le dessin, que ce soit comme représentation des objets tels qu'ils sont, ou comme " image de ce qui s'offre à nos yeux, il présente toujours, dans ses procédés et dans " ses résultats, une précision absolue : c'est un instrument de nature exacte. Ainsi " donc, qu'il s'agisse de géométral ou de perspectif, il donne une figure vraie des

“ choses. On peut se plaire à son exercice ; mais il dépasse de beaucoup par les
“ moyens dont il dispose et par sa portée, l'idée que l'on se fait d'un art d'agré-
“ ment.”

“ En résumé, il n'y a rien, dans ce que le dessin embrasse, qui ne puisse être “ tracé mathématiquement . . . Il y a donc entre l'art et la science, des liens étroits, “ et nous en trouvons la confirmation dans cette expression si juste et si bien “ française : la science du dessin. *C'est à la science du dessin, à sa partie cer- “ taine que l'enseignement doit d'abord s'attacher.*

“ Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit point dans la pratique et d'une “ manière absolue, de l'emploi de la règle et du compas, d'un travail d'épure. “ Tout au contraire, le dessin reste, à l'école, un exercice de l'œil et de la main. “ Mais cet exercice est méthodique, et c'est la correction qu'il doit viser avant “ tout, comme c'est la correction que l'on a en vue dans le premier enseignement “ des langues. A bien prendre, le dessin est une langue et il a sa grammaire. “ Ici le sentiment particulier de l'élève, sa vocation, ne sauraient se présumer, “ pas plus qu'à l'école primaire on ne prévoit que tel enfant sera un poète, un “ orateur, un historien. Mais on cherche à mettre à sa disposition l'orthographe “ comme un instrument indispensable, avec la conviction que quelle que soit sa “ carrière, il devra savoir, avant tout, parler et écrire correctement.

“ *Entendu de la sorte, il devient une des bases de l'éducation* ; il est une par- “ tie de la légitime que toute société moderne doit à ses enfants, quelle que “ puisse être leur vocation ou leur destinée. L'art n'existerait pas, que le dessin “ serait encore un instrument indispensable pour la pensée ; dans le monde des “ formes imitées ou créées par l'homme, toute représentation et toute conception “ lui doivent leur sûreté. C'est un confident qui ne trompe pas la pensée ; c'est “ un interprête qui ne manque pas de redire fidèlement ce qu'on l'a réellement “ chargé de transmettre.

“ Et tout cela, le dessin le doit à ce qu'il est une science. Et le bénéfice de “ tout ce que cette science porte en elle est assuré au plus grand nombre, si elle “ est énergiquement maintenue dans sa discipline au début de l'enseignement, et “ si sa partie primaire est entretenue et fortifiée par qui de droit.

“ C'est sur cette partie fondamentale et impersonnelle qu'il importe d'in- “ sister. Elle contient tout le reste, et c'est à la faire pénétrer dans l'esprit des “ enfants que le professeur doit principalement s'appliquer.”

EUGÈNE GUILLAUME,
Membre de l'Institut,
Inspecteur général de l'enseignement du dessin.

Ainsi donc, nous venons de le voir, c'est pour lui-même que le dessin doit



être enseigné à l'école primaire, sans préoccupation de le diriger vers telle ou telle application professionnelle ou artistique ; et ce n'est que dans les cours spéciaux et les écoles supérieures que l'élève peut chercher le moyen d'appliquer à une spécialité quelconque, les notions générales acquises antérieurement.

Toutefois, dès l'école primaire, on commence, en France, à montrer à l'enfant le parti qu'il peut tirer du dessin, en en faisant la base rationnelle de l'enseignement du travail manuel : [travail de carton (1), bois et fer, modelage pour les garçons ; couture, coupe et assemblage des vêtements (2) broderie, dentelle, etc. pour les jeunes filles.]

Mais n'anticipons pas, et disons maintenant comment sont répartis aux divers degrés primaires les exercices du programme.

Répartition des exercices du Programme.

ÉCOLES MATERNELLES.

Enfants de 2 à 5 ans.—***Quatre leçons d'une demi-heure par semaine.***

Sous la direction des Institutrices maternelles.

1. Lignes droites.—Petites combinaisons de lignes droites.

2. Construction à plat de ces mêmes combinaisons au moyen de lattes et de bâtonnets.

3. Lignes droites et courbes—Combinaisons faites à l'aide de ces deux sortes de lignes.

4. Construction à plat de ces combinaisons à l'aide des lattes et des anneaux.

5. Représentation *d'une* des faces d'objets usuels très simples à éléments rectilignes.

ÉCOLES ENFANTINES.

Enfants de 5 à 7 ans.—***Quatre leçons d'une demi-heure par semaine.***

Sous la direction des Institutrices maternelles.

1. Combinaison des lignes—Représentation de ces combinaisons sur l'ardoise. blanche et le papier au crayon ordinaire ou en traits de couleur.

2. Reproduction de dessins très simples faits au tableau par la maîtresse.

3. Petits dessins d'invention au moyen de bâtonnets etc....

---

(1) Voir annexe C.
(2) Voir annexe F.

4. Représentation géométrale *d'une* des faces d'objets usuels très simples à éléments rectilignes.

5. Choix d'exercices frœbeliens, évitant les nomenclatures techniques, les définitions et l'excès de détails dans l'analyse des formes géométriques.

ÉCOLES PRIMAIRES,

Cours élémentaire.

Enfants de 7 à 9 ans.—*Deux leçons d'une heure par semaine.*

Sous la direction des Instituteurs ou Institutrices primaires.

Dessin à vue.

1. Tracé des lignes droites et leur division en parties égales.
2. Evaluation des rapports des lignes entre elles.
3. Evaluation et reproduction des angles.
4. Exercices fréquents de mesure et de comparaison des grandeurs par le coup d'œil ; appréciation approximative de distances et leur évaluation en mesures métriques.
5. Simples exercices pour faire reconnaître et désigner les figures géométriques les plus élémentaires : carré, rectangle, triangle, cercle, etc...
6. Premiers principes du dessin d'ornement. Circonférences, polygones réguliers, rosaces étoilées.
7. Idée des trois dimensions. Notions sur les solides au moyen de modèles en relief.
8. Application à la représentation géométrale d'objets usuels très simples : une vue seulement.

Dessin géométrique.

Quelques notions sur l'emploi des instruments sont données au tableau.

Cours moyen

Enfants de 9 à 11 ans.—*Deux leçons d'une heure par semaine.*

Sous la direction des Instituteurs ou Institutrices primaires.

Dessin à vue.

1. Courbes géométriques usuelles : ellipses, spirales, etc. Courbes empruntées au règne végétal : tiges, feuilles, fleurs.
2. Copie de plâtres représentant des ornements d'un faible relief.

3. Premières notions sur la représentation des objets dans leurs dimensions vraies : deux, puis trois vues du même objet.

4. Eléments de perspective d'observation.

Dessin géométrique.

1. Emploi au tableau des instruments pour le tracé des lignes droites et des circonférences. Emploi de la règle. Emploi du compas. Emploi combiné de la règle et du compas. Emploi de l'équerre. Emploi des trois instruments. Emploi du rapporteur.

2. Les différentes échelles de reproduction.

3. Exécution avec les instruments, de dessins géométriques dans lesquels n'entrent que des lignes droites, et reproduisant des motifs simples de décoration de surfaces planes : carrelages, parquetages etc.

Cours supérieur.

Enfants de 11 à 13 ans.—*Quatre leçons d'une heure par semaine.*

Sous la direction des Instituteurs ou Institutrices primaires.

Dessin à vue.

1. Représentation géométrale au trait, et représentation perspective avec les ombres, de solides géométriques et d'objets usuels simples plus compliqués qu'au cours moyen.

2. Dessin d'après des ornements en relief, empruntant leurs éléments à des formes non vivantes, tels que moulures, denticules, perles, raies de cœur, oves.

Copie de plâtres représentant des ornements plans d'un faible relief (modèles plan sur plan.)

Dessin géométrique.

1. }
2. } Comme au cours moyen.
3. }

4. Exécution, avec les instruments, de dessins géométriques dans lesquels entrent des lignes droites et des circonférences.

Lavis, à l'encre de Chine et à la couleur, de quelques-uns de ces dessins.

5. Courbes usuelles : ellipse, hyperbole, anse de panier etc.

Pour les jeunes filles, application à la coupe des vêtements, aux broderies, dentelles, tapisseries etc.

6. Relevé avec cotes, et représentation géométrale au trait, à une échelle déterminée, d'objets simples.

Pour les jeunes filles : modèles de coupes de vêtements.

Avec le cours supérieur de l'école primaire—cours de la même taille, que celui de nos " académies "—se termine la partie élémentaire de l'enseignement du dessin.

Le programme se développe et s'élève dans les cours complémentaires et les écoles supérieures jusqu'à embrasser en " philosophie " et en " mathématiques spéciales " tous les genres de dessin.

Nous ne le suivrons pas dans ces hauteurs, de crainte de nous y perdre.

D'ailleurs, à partir de ce moment, c'est le professeur spécial qui est chargé de le faire exécuter ; et comme il ne s'adresse plus désormais qu'à la minorité, nous n'avons point à nous en occuper.

Remarquons qu'aucun degré de l'école primaire ne pense au dessin de figure, d'animaux ou de paysage, et que l'école normale elle-même—dont nous donnons ci dessous le programme—n'y touche que facultativement *en dernière année.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES.—(*Instituteurs.*)

Quatre leçons d'une heure par semaine.

Professeur spécial.

Première année.

Dessin à vue.

Comme au cours moyen des écoles primaires.

Dessin géométrique.

Comme au cours moyen des écoles primaires.

Deuxième année.

Dessin à vue.

Comme au cours supérieur des écoles primaires, et de plus :

1. Dessin d'après des ornements en bas-relief empruntant leurs éléments, à des formes vivantes, telles que fleurs ornementales, palmettes, rinceaux.

2. Dessin d'après des fragments d'architecture, tels que dés, piédestaux bases et futs de colonnes, corniches.

Notions sur les ordres d'architecture.

3. Dessin d'après des fragments d'architecture, tels que chapiteaux, mascarons griffes et griffons, masques de théâtre, têtes décoratives d'animaux.

Dessin géométrique.

Comme au cours snpérieur des écoles primaires, et de plus:

1. Notions sur la ligne droite, sur le plan et sur les projections.

2. Projections de solides géométriques et d'objets usuels simples.—Déplacement de ces objets et de ces solides parallèlement aux plans de projection—

3. Notions pratiques sur le lavis des surfaces planes, des surfaces polyédriques et des surfaces courbes les plus simples.

4. Eléments du dessin d'architecture—Les murs et les moulures—
Notions sur la construction des édifices.

5. Ensemble et détails de l'ordre dorique.

6. Dessin et lavis d'architecture— Ensemble et détails de l'ordre ionique—

7. Ensemble et détails de l'ordre corinthien.

Troisième année.

Dessin à vue.

1. Révision de la deuxième année, et *facultativement,* dessin de la tête humaine.

2. Conférences sur l'histoire de l'Art.

3. Conférences sur la pédagogie du dessin d'imitation.

4. Leçons faites par les élèves-maîtres à l'école-annexe.

Dessin géométrique.

1. Relevé avec cotes, des organes de machines les plus simples, et leur représentation à une échelle déterminée. Quelques-uns de ces dessins sont ombrés et lavés.

2. Notions de perspective linéaire.

3. Topographie: copie et réduction des cartes et des plans topographiques. —Lavis des plans et des cartes—

4. Dessin de bâtiment.—Relevé, avec cotes d'un édifice et des principaux détails de sa construction.

5. Dessin de machines.—Relevé avec côtes, d'une machine et des principaux détails de sa construction—

6. Conférences sur la pédagogie du dessin géométrique

7. Leçons faites par les élèves-maîtres à l'école-annexe.

ECOLES NORMALES PRIMAIRES.—(*Institutrices.*)

Quatre leçons d'une heure par semaine.

Professeur spécial.

“Le programme de dessin des écoles normales d'institutrices diffère peu de celui des écoles normales d'instituteurs ; peut-être donne-t-il un peu plus à l'art proprement dit, et particulièrement à cette partie de l'art qui peut trouver son application dans la vie des femmes. On n'y a laissé de la science que ce qui est nécessaire pour l'intelligence exacte des principes et des règles, et le dessin d'ornement y a pris le pas sur le dessin géométrique, plus utile pour les hommes ; on a voulu mettre à profit les heureuses dispositions qu'on rencontre chez les jeunes filles pour tout ce qui regarde les choses de goût, et répondre en même temps à un besoin de leur éducation. En première année, le dessin d'après l'estampe n'est pas proscrit, quoique *c'est le dessin à vue*, le dessin d'après nature, celui qui s'inspire de la perception nette des choses, qu'ont spécialement recommandé les auteurs du programme. C'est là, en effet, l'art du dessin tel qu'il convient de l'enseigner dans les écoles primaires, tel qu'il convient, par conséquent, de l'enseigner dans les écoles normales, et les professeurs chargés de cet enseignement devront se préoccuper, avant tout, de lui imprimer cette direction nouvelle.” (1)

Comment ces programmes sont-ils appliqués, réalisés, rendus vivants à l'école, voilà ce que nous devons surtout expliquer.

III.—Comment on enseigne le dessin en France. (2)

A L'ECOLE MATERNELLE ET A L'ECOLE ENFANTINE

L'enseignement est collectif et simultané.

La maîtresse fait au tableau des lignes droites et des combinaisons de lignes droites. Elle explique minutieusement la marche à suivre, *mais évite les définitions.*

Guidés par elle, les enfants reproduisent tant bien que mal, sur leurs ardoises, les figures du tableau. Ensuite, ils construisent à plat ces mêmes figures à l'aide des latte, bâtonnets etc.

Plus tard, les dessins du tableau comprennent des lignes droites et courbes ;

(1) Extrait des “Directions officielles à l'usage des Professeurs de dessin des Ecoles normales d'Institutrices.”

(2) Prière de se reporter aux programmes respectifs des diverses écoles.

quelques-uns affectent la forme d'un dallage et petit à petit, en les traçant, la maîtresse donne les définitions susceptibles d'être comprises par ces jeunes intelligences.

Comme precédemment, les enfants reproduisent à plat les dessins à l'aide de bâtomets, lattes, anneaux, etc. Ensuite, ils dessinent leurs petites constructions : les plus avancés, sur le papier, les autres sur l'ardoise.

Parfois il y a interversion dans cet exercice : le dessin s'exécute d'abord, la construction après.

C'est encore au moyen de bâtonnets, lattes etc., que la maîtresse fait construire aux plus habiles des figures géométriques très simples, leur fait reconnaître les différents angles, les lignes parallèles, etc.

Ou bien les invite à inventer, en les leur indiquant, des constructions qui peuvent se tenir debout : clôture, maisonnette, etc.

Les constructions sont ensuite dessinées à vue par les élèves, qui ne doivent jamais représenter à la fois *qu'une* des faces de l'objet. (dessin geométral).

A ces exercices s'ajoutent des représentations géométrales d'objets usuels très simples et très faciles à se procurer.

Enfin, pour habituer l'enfant à l'attention et développer chez lui la mémoire des formes, de temps à autre on lui demande de reproduire tel ou tel objet observé ou dessiné précédemment.

Dans une seulement des écoles que nous avons visitées, le tableau et l'ardoise étaient quadrillés, partout ailleurs, non. Et après ce que nous avions déjà vu et entendu en Belgique, les Institutrices françaises n'ont pas eu de peine à nous démontrer que cette aide frœbélienne qu'on croyait autrefois indispensable aux tout petits enfants leur était plutôt gênante et dangereuse qu'utile, parcequ'elle paralyse, en l'emmaillottant dans des réseaux, l'esprit d'initiative et d'observation.

Quoi qu'il en soit, les dessins dits de révision étaient tous exécutés *sur papier libre et sans aucun secours.*

Ces dessins de révision sont parfois coloriés avec des crayons de couleurs primaires,—bleu, jaune, rouge. —Ils sont gardés à l'école pour indiquer à l'inspectrice le travail et les progrès accomplis.

Il faut avoir vu ces enfants à l'œuvre pour comprendre l'ardeur et la joie avec lesquelles ils dessinent, et comme ils savent déjà saisir les différentes dimensions des objets, les rapports de grandeur ou d'ouverture d'angles, etc..

Nous présentons à l'annexe D quelques-uns des petits travaux manuels que nous leur avons vu exécuter et qui, à l'occasion, leur servent aussi de modèles-nature.

AUX TROIS DEGRÉS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Comme à l'école maternelle, l'enseignement est collectif et simultané. Par là, on gagne du temps, on s'épargne des peines, et le classement, source féconde d'émulation, devient facile.

Dans une même division, tous les élèves dessinent d'après le même modèle. Ce modèle, selon le degré d'avancement des enfants, ou le genre de dessin étudié, est une grande feuille murale coloriée ou un croquis au tableau, ou un objet usuel, ou un plâtre aux reliefs plus ou moins accusés.

Chaque dessin est exécuté dans un temps limité à l'avance.

Voici comment dans plusieurs des meilleures écoles primaires de Paris nous avons vu donner ces leçons de dessin :

Le maître fait rappeler en quelques mots, par un enfant, ou rappelle lui-même *l'objet de la dernière leçon ;* puis, à l'aide du modèle qu'il place bien en vue, et qu'il commente, expose celui de la leçon actuelle.

Il montre que cette leçon est une suite logique de la précédente, un anneau de plus soudé à la chaîne qui, allongée ainsi successivement, atteindra sûrement le but général poursuivi par l'étude du dessin. Puis il fait une révision rapide de ce qu'il est nécessaire que les élèves se rappellent pour en bien profiter.

Alors vient l'analyse du modèle par le maître ou un des élèves les plus avancés : (comment on devra procéder, comment commencer surtout, quelle sera la mise en place, quelles seront les erreurs à éviter, les couleurs à employer, etc.).

Ce n'est qu'après s'être assuré, par des interrogations, que les enfants connaissent bien la marche qu'ils doivent suivre, que le maître les autorise à dessiner, non sans avoir préalablement fixé la plus grande dimension à donner au tracé.

Quelques élèves, à tour de rôle, dessinent au tableau.

Pendant le travail graphique, l'instituteur circule dans les rangs, rectifiant les attitudes défectueuses, modérant les uns, activant les autres et empêchant chacun de commettre de trop graves erreurs. S'il reconnaît qu'une faute est générale, il fait tout cesser, donne au tableau de nouvelles explications, après quoi les crayons se raniment.

La séance terminée, les dessins sont ramassés et classés le plus vite possible.

La note de mérite est proclamée sans retard : généralement quelques heures après, afin que la sanction suivant de près l'exécution, l'émulation s'en ressente plus vivement.

Telle est une leçon de dessin à l'école primaire de Paris.

Elle s'inspire évidemment des principes suivants dont nous empruntons la formule à M. Viollet le Duc pour la résumer : « Pour que le dessin ait la valeur
« d'une faculté utile, il faut que l'intelligence ait travaillé avant la main, qu'elle
« ait pris l'habitude de devancer l'exercice mécanique de celle-ci, qu'elle ait com-
« pris avant de faire tracer par l'outil.

" Ce sera donc par un cours oral que l'enseignement du dessin devra com-
" mencer, et on ne mettra le crayon à la main des enfants que quand leur cerveau
" et leurs yeux auront travaillé de concert."

A la fin de chaque mois, une feuille est distribuée aux élèves, sur un côté de laquelle ils doivent résumer l'objet des leçons données durant le mois, et reproduire, de l'autre côté, soit de mémoire, soit autrement, un ou plusieurs des motifs exécutés antérieurement.

Ces feuilles de révision, ainsi que les autres sont conservées dans leur ordre de classement, de manière à pouvoir être présentées aux inspecteurs. Elles ne sont rendues aux élèves qu'à la fin de l'année.

Toutes les notes sont reportées sur des registres spéciaux. Quelques-unes, celles des compositions mensuelles et trimestrielles, sont multipliées par des coefficients plus ou moins élevés, suivant l'importance que l'on veut leur attribuer, et le classement de fin d'année s'obtient en faisant les totaux de toutes ces notes et en les comparant entre eux.

De cette façon, tous les travaux comptent pour les classements de fin d'année, *et il en résulte une constance et une intensité de travail considérables.*

QUELQUES PARTICULARITES QUI ONT LEUR IMPORTANCE.

Dans quelques écoles primaires, les élèves sont, à certains moments, organisés en des sortes de jurys et ce sont eux qui donnent les notes, mais en les justifiant, c'est-à-dire en faisant la correction à haute voix.

C'est là un procédé pédagogique excellent ; nous en parlons par expérience : on saisit si vite, chez le voisin, les défauts qu'on ne se soupçonne même pas ! !

Ailleurs, on détache un dessin de chacun des concours dont nous avons parlé plus haut. Ces spécimens sont groupés dans l'ordre où ils ont été faits et forment autant de dossiers partiels qu'il y a de classes. Sur la couverture de chacun de ces dossiers, le professeur rédige une note succincte dans laquelle il résume son enseignement de l'année et indique ses projets de réforme pour l'année à venir. Le tout est relié en un album, et c'est ainsi que peu à peu, se constituent dans chaque école, les archives de l'enseignement du dessin.

Cette mesure permet aux inspecteurs dont les tournées ont lieu en général, dans le mois de Mars, de juger de l'ensemble complet de l'enseignement et de rattacher une année avec la précédente ; autrement, ils ne verraient jamais que les desssins exécutés au début de l'année, et les plus intéressants, ceux de la fin, leur échapperaient.

De plus, si le maître vient à changer, ce qui arrive souvent, son successeur trouve des traces irrécusables de son enseignement, et par cela même, est moins entraîné à bouleverser ce qui se faisait avant lui.

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN GÉOMÉTRIQUE-INDUSTRIEL A PARIS (1)

" Le procédé d'enseignement le plus efficace est celui des démonstrations au " tableau. Ces démonstrations, développées avec simplicité et clarté, embras- " sent la géométrie élémentaire, en insistant sur les compositions graphiques, " l'étude des méthodes de construction élémentaire en pierre, en bois, en fer, et le " dessin des organes de machines.

" Les professeurs devront s'attacher à rechercher particulièrement, dans " toutes les industries, les procédés à l'aide desquels on résolvait autrefois, sous " le nom d'"Art du Trait," les divers problèmes de pénétration des corps, d'ajus- " tement et d'assemblage, et y ajouter tout ce que leur expérience aura pu leur " suggérer.

" Ce qu'il s'agit d'enseigner au tableau, c'est bien moins la science pure que " les procédés rigoureux et pratiques qu'on peut faire comprendre en dépouillant " la méthode de toute définition ayant un caractère abstrait.

" Les démonstrations seront faites à la craie, de telle sorte que les élèves " puissent comprendre facilement, tout à la fois la raison d'être du procédé gra- " phique, et le moyen de le mettre en œuvre matériellement à l'aide du compas, " de la règle et des équerres qu'ils auront à leur disposition.

" Lorsque la leçon orale au tableau sera terminée, *les élèves ayant pris les "notes et les croquis nécessaires pendant la leçon du professeur,* devront dessiner " l'objet ou la figure qui aura servi de thème pour la leçon ; les *modèles graphiés " ne serviront qu'exceptionnellement* pour indiquer de quelle façon le trait et " le lavis doivent être exécutés.

" Les professeurs annoteront les dessins mis au net après chaque leçon. Ils " devront donc, par une étude analytique et raisonnée, *éveiller dans l'esprit des " élèves les facultés d'observation, la réflexion et le jugement.*
" Les leçons faites ainsi au tableau rendront l'enseignement attrayant, parce " qu'elles mettront rapidement les futurs ouvriers en mesure de se servir, dans " leur industrie, des ressources infinies de la géométrie.

" En ce qui touche le dessin d'architecture, il doit être bien entendu que l'en- " seignement des écoles de dessin communales ne consiste pas à développer les " beautés esthétiques de la forme, mais simplement à faire comprendre aux élèves " la logique et la raison d'être des constructions et des produits industriels, uti- " les à l'homme.

" Les professeurs devront donc s'attacher à indiquer les moyens pratiques " les plus convenables pour ajuster ou façonner l'argile, la pierre, le bois, le fer

(1) Extrait d'une note pedagogique à l'usage des Professeurs de dessin géométrique industriel de Paris. *Nous devons cette note et bien d'autres renseignements verbaux à M. Cougny.*

" et les métaux. On fera dessiner des murs, des plates-bandes, des arcs, des voû-
" tes, des planchers, des escaliers, des grilles, des portes, des fenêtres, des meubles
" des vases et des ustensiles divers, *en insistant sur l'intérêt que chaque objet*
" *peut offrir au point de vue de l'emploi judicieux de la matière et de son ap-*
" *propriation à l'usage auquel il est destiné.*

" En ce qui concerne le dessin des machines, on se bornera à analyser au ta-
" bleau les organes des machines, et non les machines elles-mêmes *: on fera dessi-*
" *ner en plan, coupe, élévation, d'après des croquis cotés ou des modèles-nature,*
" des fragments ou organes de ces machines, en s'attachant à faire comprendre la
" forme rationnelle et l'usage de ces organes ; mais on évitera d'exposer des théo-
" ries qui ne pourraient être qu'incomplètes, puisqu'elles ne s'appuieraient pas sur
" l'enseignement de la mécanique. "

Nous avons tenu à donner ici cet extrait sur l'enseignement du dessin géométrique industriel, parce que nous croyons qu'il peut être de quelque utilité à nos ouvriers fréquentant les *Ecoles d'arts et métiers*, et aussi parce qu'il nous indique très clairement ce qu'il faut entendre par *dessin géométrique industriel.* (1)

Nous aurions désiré, avant de laisser ce sujet de la réalisation des programmes français, offrir à nos collègues de l'enseignement, quelques leçons types auxquelles nous avons eu l'avantage d'assister en Belgique et en France : mais les limites de ce rapport, déjà bien long, ne nous le permettent pas.

Espérons que ce n'est que partie remise.

IV—Préparation du Personnel.

Il va de soi que des résultats aussi généraux, une unité de travail aussi grande supposent chez les Instituteurs, sinon des talents spéciaux remarquables—ce qui n'est point du tout indispensable aux degrés primaires—au moins une compréhension suffisante de l'esprit des programmes, une certaine familiarité avec la méthodologie spéciale du dessin.

Nous allons dire comment on s'y est pris pour mettre au fait du nouvel enseignement les anciens titulaires que leurs études antérieures n'y avaient pas préparés.

1o—Des sessions normales, genre "*summer's schools*", eurent lieu, plusieurs années de suite, dans différentes villes de la France.

Elles duraient 8 à 10 jours, étaient sous la direction immédiate des Inspec-

(1) Trop souvent nous étiquetons de ce mot des genres de dessin qui ne sont rien moins qu'industriels.

teurs et présidées par l'un d'eux. Leur programme comprenait des conférences sur différents points de l'enseignement et des exercices de dessin suivis de corrections faites en public, par les assistants ; ces corrections étaient sanctionnées par un jugement que rendait un jury constitué par la réunion d'un certain nombre d'entre eux.

Les résultats de ces différentes sessions normales, nous dit M. PILLET, Inspec-
" teur du dessin, furent considérables. L'un des plus importants fut de préciser
" certains points des programmes qui, pour tout le monde, présentaient encore, si-
" non de l'obscurité, du moins de l'indétermination. Le niveau des examens en fut
" presque immédiatement élevé. Les Inspecteurs ainsi réunis, chaque année, dans
" ces sortes d'assises de l'enseignement du dessin, échangèrent leurs idées. Appe-
" lés à apprécier, chaque jour, les résultats des séances qui avaient eu lieu dans la
" journée, ils discutèrent et tranchèrent définitivement les questions de méthode
" que le plus léger incident suffisait souvent à soulever ; ils se mirent en contact
" immédiat avec les Professeurs de leurs circonscriptions et mirent les Professeurs
" en communication les uns avec les autres."

Les frais de voyage et de séjour étaient payés par le Gouvernement.

2o.—Dans tous les Départements, les Inspecteurs instituèrent des Cours du jeudi, dirigés par les Professeurs de dessin des collèges ou des écoles normales, et ils convièrent à ces cours les Instituteurs et les Institutrices des environs.

" En général," nous dit encore M. PILLET, "chaque séance se divisait en deux
" parties : dans la première, on faisait dessiner les assistants ; dans la seconde on
" leur expliquait la méthode, on leur indiquait le sujet des leçons qu'ils feraient
" bien de donner à leurs élèves durant la semaine qui allait suivre, et l'on cor-
" rigeait les dessins qu'ils apportaient et qui avaient été exécutés dans la semaine
" qui venait de s'écouler."(1)

3o.—Enfin, les Inspecteurs du dessin et d'autres personnes compétentes publièrent sans relâche, dans les journaux pédagogiques, des articles fort bien faits sur l'application des programmes ; les autorités ouvrirent des concours entre les Instituteurs, et bien souvent la question de l'enseignement du dessin fit l'objet de conférences ou de mémoires.

Quoi de surprenant qu'ainsi préparés, guidés, encouragés, les Instituteurs et les Institutrices français obtiennent, aujourd'hui, des résultats si remarquablement féconds et si généraux !

Décidément on ne croit pas, là-bas, qu'il soit possible d'enseigner ce qu'on ignore !

(1) Dans la plupart des pays européens, on a organisé de semblables réunions qui, partout, ont un grand caractère d'utilité, et donnent d'excellents résultats. *Nous nous rappellerons toujours celles auxquelles nous avons assisté à Bruxelles* **dessin**, *travaux manuels, travaux ménagers.*

V—Les classes et le matériel.

C'est dans les classes ordinaires que se donnent les leçons de dessin.

Absolument rien de particulier à signaler.

Remarquons toutefois que ces classes sont fort bien éclairées; richement pourvues de modèles-nature, de tableaux noirs et d'armoires, et suffisamment grandes pour le nombre d'élèves qu'elles contiennent.

Dans certaines écoles à plus de quatre classes, une salle spéciale est quelquefois affectée au dessin, mais c'est l'exception.

Mentionnons ici certaines pancartes illustrant l'utilité du dessin, rencontrées dans une école de Laon :

" Le dessin est le complément indispensable de l'instruction."

" L'étude correcte du dessin apprend à bien voir, et bien voir, c'est savoir."

" Sans la connaissance du dessin, l'ouvrier ne peut être qu'une force musculaire obéissant à une volonté extérieure."

" Toutes les professions industrielles et les arts mécaniques ont besoin du dessin: les ouvriers pour faire leur travail, les chefs d'atelier pour le préparer."

" L'enseignement du dessin est la base de l'éducation artistique des peuples, et cette éducation artistique est elle-même une des conditions indispensables de leur prospérité industrielle."

Etc...

VI—Les modèles et les " méthodes."

Nous avons vu que le modèle graphié individuel a disparu, presque complètement, pour faire place au modèle mural, au plâtre plus ou moins en relief, à l'objet usuel.

C'est généralement d'après une liste, dressée par les Commissions chargées de diriger et de surveiller l'enseignement du dessin, que chaque école s'approvisionne Toutefois les modèles que renferme cette liste n'ont rien d'impératif, et en ce qui regarde leur emploi, la plus large initiative est laissée aux Professeurs. En la faisant dresser, le Ministère n'a jamais eu l'intention de proscrire l'usage des modèles qui ne s'y trouvent pas indiqués; il a voulu seulement spécifier, par des exemples, la nature de ceux que les Professeurs pourraient employer, et l'esprit. dans lequel ils devraient les choisir ou les composer.

C'est surtout dans la partie tout-à fait primaire, la seule où le modèle graphié soit encore toléré, que cette liberté a son plus vaste champ d'action.

Aussi, beaucoup d'auteurs et d'éditeurs s'en prévalent-ils pour faire paraître sous le nom de " *méthodes* " et avec des dénominations différentes, un grand nombre d'ouvrages pour lesquels l'approbation officielle est demandée.

En général, ces "*méthodes*" se présentent sous forme de "cahiers d'élèves;" quelques-unes y joignent ce que l'on nomme un "livre de maître."

Laissons encore M. Pillet nous fournir, à ce propos, des renseignements pleins d'intérêt :

" En principe, dit-il, l'Administration ne donne aucune approbation officielle : " elle se contente de faire étudier les ouvrages par des comités spéciaux qui lui " adressent des rapports.

" Si le rapport est favorable, les Inspecteurs acceptent les dessins inspirés " par ces "*méthodes*," sinon, lorsque l'occasion se présente, ils engagent les Pro- " fesseurs à ne pas se servir de ces modèles, parce qu'ils sont en désaccord avec " la méthode implicitement contenue dans les programmes. Ces comités ont " pris pour point de départ de leur jugement, sur les " méthodes ", les principes " suivants *longuement discutés dans le conseil des Inspecteurs*."

CAUSES D'ÉLIMINATION DES OUVRAGES

PRÉSENTÉS SOUS LE NOM DE "*Méthodes de Dessin*."

" 1o—Le dessin sur papier quadrillé est prohibé d'une manière absolue, *quel " que soit l'âge des enfants.*

" En effet le papier quadrillé apprend à compter et non à dessiner, car il " dispense l'élève d'avoir à faire des appréciations et des reproductions de rap- " ports : c'est pour cela qu'il est en opposition formelle avec les programmes.

" 2o—Les cahiers sur lesquels on trouve, d'un côté le modèle et de l'autre la " place voulue pour le copier, sont prohibés, *lorsqu'ils sont composés de telle sorte " que la copie ait la même dimension que le modèle,* ou bien encore ait une " dimension qui soit exactement le double, le triple, ou plus généralement qui " soit dans un rapport simple et commensurable avec les siennes.

" En effet, s'il en est ainsi, l'élève prendra les mesures du modèle avec une " bande de papier, et se contentera de les porter sur sa feuille de dessin, en leur " gardant leur longueur, ou bien en la doublant ou en la triplant. Il n'aura donc " pas à apprécier sur son modèle les rapports des parties les unes avec les autres : " la méthode qu'il emploiera sera, par conséquent, en contradiction avec les pro- " grammes........

" Le véritable enseignement est celui dans lequel les élèves travaillent " d'après un grand modèle mural *en se servant de papier libre, c'est-à-dire ne " présentant ni lignes, ni quadrillage.*"

Ces causes d'élimination officielle de "*méthodes*" ne confirment-elles pas à l'évidence, ce que disait déjà en 1865 M. Carot, Directeur d'une école municipale

de dessin et Membre de la Commission de surveillance de cet enseignement à Paris:

" D'autres, disait-il alors, ont imaginé des "*méthodes*" fondées sur le dé-
" calque, sur des lignes pointées, sur des traits plus ou moins complets que l'élève
" devait suivre ou compléter.

" Tous ces moyens paraissaient donner des résultats; l'élève trouvait tout cela
" facile et agréable, mais n'ayant pas eu lieu d'exercer son jugement, n'ayant pas
" appris à comparer entre elles les proportions de ses modèles, il arrivait que,
" lorsqu'il entreprenait de dessiner sans le secours de sa "*méthode*," il était dans
" le cas d'un boiteux à qui on aurait enlevé les béquilles: auparavant il marchait,
" maintenant il ne peut faire un seul pas."

Fermons cet important chapitre—écrit tout entier par les hommes *les plus réellement compétents* en fait d'enseignement du dessin à l'école primaire—par un passage du " Rapport sur l'exposition de Vienne en 1873 " de M. F. BUISSON, Directeur de l'Instruction Publique en France:

" Il faut en tout cas, dit il, substituer résolument le dessin scolaire, correct,
" sobre, simple et pratiquement utile, à ces dessins de pensionnat, *vignettes, fi-*
" *gures et paysages, également ridicules et futiles,* qu'on retrouve encore partout
" où le dessin est enseigné sans principes et où il n'est considéré que comme un
" art d'agrément."

VII—Sanctions de l'enseignement du dessin.

Toute loi, tout règlement n'a d'effet général et certain que par sa sanction.

Les sanctions suprêmes de l'enseignement sont les examens et les concours : partout où ils ont été négligés, on a vu le niveau des études baisser d'une façon alarmante, et chacun sait, au contraire, l'émulation salutaire qu'ils provoquent. Aussi, toute une série d'examens et de concours sanctionnent-ils, en France, l'enseignement du dessin :

C'est l'examen du certificat d'études primaires.
Celui du certificat d'études primaires supérieures.
Celui du brevet de capacité élémentaire.
Celui du brevet de capacité supérieure.
Celui du certificat d'aptitude à l'enseignement des travaux manuels.
Celui du certificat d'aptitude à l'enseignement des travaux ménagers.
Les concours d'admission dans les écoles normales.
Les concours d'admission dans les écoles professionnelles et industrielles.
Et dans les villes, les concours généraux de dessin entre toutes les écoles.

Sans nous arrêter à décrire l'organisation très-minutieuse de ces examens et concours, disons comme indication finale et irrécusable du but immédiat poursuivi

et atteint par l'Enseignement que nous venons d'exposer, en quoi ils consistent généralement :

1o A faire représenter géométralement (croquis coté, plan, coupe et élévation) ou perspectivement (perspective d'observation) un objet nature placé devant les candidats au moment même de l'épreuvé.

2o Ou à faire dessiner à vue un ornement d'après plâtre.

3o Ou (pour les jeunes filles surtout,) à faire *composer, non copier*, un sujet décoratif d'après un motif donné, comme :

" Dessiner une broderie dont le motif sera la feuille de lierre." *(Examen de septembre* 1883).

" Dessiner une couronne faite de deux branches, l'une de laurier, l'autre de chêne, attachées avec un ruban : cette composition formera le motif principal de la tapisserie d'un écran." (*Examen de Juillet* 1884).

" Dessiner une couronne de lierre entourée d'un ruban et suspendue à une patère. *Nota.* Une branche de lierre laissée telle qu'elle aura été cueillie, devra être mise à la disposition des aspirantes, qui en feront l'arrangement indiqué par le programme." (*Examen de Juillet* 1885).

" Exécuter le dessin de la broderie d'un coussin et placer au centre de la composition des lettres initiales." (*Examen d'Août* 1887).

Etc.

Telle est aujourd'hui l'organisation de l'enseignement du dessin en France, la plus remarquable certainement du monde entier, par son efficacité et ses résultats généraux.

Nous avons cru devoir nous y arrêter particulièrement, parce que—la suite de ce rapport le prouvera—elle a servi et sert encore, avec celle de la Belgique, de modèle inspirateur à toutes les autres.

Comme à détailler par le menu ces dernières nous ne pourrions que tomber dans des redites, nous allons nous borner à en donner un aperçu rapide, signalant, toutefois, leurs particularités dignes d'attention.

CHAPITRE V.

EN SUISSE.

Jusqu'en 1880, l'enseignement primaire du dessin resta fort négligé dans ce pays.

Aucun programme, aucune sanction : par suite, aucune unité, aucun ensemble, à peine quelques résultats éparpillés. La méthode variait non-seulement d'école à école, mais de classe à classe. Chaque maître allait de son côté, selon ses préférences, sans toujours savoir exactement où il voulait arriver.

C'était le laisser aller, le désarroi, ennemis de tout progrès.

Nombre d'écoles techniques il est vrai, fonctionnaient admirablement, aidés par des musées ambulants d'art industriel (1) mais, comme nous venons de le dire, le dessin à l'école primaire était à peu près nul.

La loi de 1885 sur l'Instruction publique a radicalement réorganisé cet enseignement.

Il ne diffère guère aujourd'hui de l'enseignement français, et pour cette raison, nous nous limiterons, à son endroit, à l'extrait suivant de l'étude publiée par nous l'année dernière : " *L'éducation domestique et les travaux ménagers à l'école primaire et à l'école professionnelle.*"

—Cet extrait indiquera suffisamment l'esprit dans lequel le dessin est enseigné en Suisse, et de plus, permettra d'apprécier quelques unes des *applications pratiques de cette science aux travaux ménagers des jeunes filles,* travaux qui occupent une place si importante à l'école primaire d'Europe et des Etats-Unis.—

UNE JOURNÉE DANS UNE ÉCOLE DE GENÈVE.

Un matin de l'été dernier, je frappai à la porte d'une des principales écoles primaires de Genève, dans l'intention d'y étudier le système suisse d'enseignement du dessin aux jeunes filles.

" Vous me voyez tout à votre disposition, me dit Madame la Directrice, pour vous donner les renseignements que vous désirez ; mais il me semble qu'il serait

(1) Ces musées, qu'on rencontre partout en Europe, sont pour l'industrie de luxe, de véritables missionnaires, promenant jusque dans les villages les plus reculés leur enseignement et leurs éléments d'étude, leurs modèles et leurs livres.

plus satisfaisant, pour vous, de voir à l'œuvre nos maîtresses et nos élèves. Elles sont présentement occupées aux travaux ménagers, et les cours de dessin ne doivent avoir lieu que cette après-midi. Toutefois, si le temps vous presse, j'intervertirai volontiers l'ordre des leçons."

Je me gardai bien d'acquiescer à pareille obligeance et demandai s'il y avait indiscrétion à être témoin de ces travaux.

" Nullement, nous sommes toujours heureuses, au contraire, de prouver à nos fillettes, l'intérêt particulier que chacun témoigne à leur éducation domestique."

Et nous passons dans les salles.

Les trois degrés de l'école primaire.

Au degré élémentaire,—6ième classe,—une quarantaine d'enfants de 7 à 9 ans, écoutaient attentivement une leçon de choses sur l'ordre et la propreté. L'institutrice entourée et armée d'objets divers, montrait à épousseter et à essuyer les meubles, à plier certains effets ou à placer convenablement dans le pupitre les livres et les cahiers.

Parfois, non contente d'exécuter elle-même ces travaux, elle les faisait exécuter aussi aux élèves : c'était alors une animation générale charmante, accompagnée de critiques bienveillantes ou de louanges méritées. Puis venaient de nouvelles explications.

Dans la classe suivante, il s'agissait de l'aération et de la ventilation des appartements. On disait pourquoi, quand et comment il faut renouveler l'air d'une chambre à coucher ; la hauteur à laquelle doivent être placés les vasistas ; les précautions à prendre pour éviter les courants d'air et les refroidissements. Et tout cela était vivement mis en lumière par des démonstrations et des historiettes appropriées.

L'auditoire était tout yeux et tout oreilles : peut-être l'obligation, pour le lendemain, de résumer la leçon par écrit, contribuait-elle aussi, quelque peu, au soutien de cette attention générale.

Dans la quatrième classe,—*degré moyen correspondant à nos écoles modèles*,—causerie ou plutôt conversation sur les aliments de facile ou de difficile digestion, sur la nécessité d'une bonne mastication, sur les soins à donner aux dents, sur la manière de se tenir à table, sur l'usage à faire de la serviette, du couteau et de la fourchette.

Les élèves devaient chez elles, pour le repas du soir, dresser elle-mêmes la table, et présenter subséquemment à la Directrice, une note de leur maman constatant qu'elles avaient ou non réussi.

Voici les presque grandes. Toutes sont occupées à des raccommodages au fil rouge. Pourquoi au fil rouge ? parce qu'il fait mieux ressortir les défauts d'une mauvaise exécution. La maîtresse qui, tout à l'heure, a donné une leçon

collective, *dont on voit encore les illustrations au tableau,* sur la manière de repriser, de ravauder, de poser une pièce, va maintenant d'une élève à l'autre, aidant celle-ci, conseillant celle-là, surveillant le tout. En même temps une jolie brunette lit à haute voix un chapitre de " La future ménagère " de Melle Worth.

Tout en examinant un peu les points de couture, auxquels je ne comprends pas grand'chose, j'écoute beaucoup la lectrice, frappé par la correction et la clarté de sa diction. Aucun accent malsonnant, point de ton déclamatoire, nasillard ou traînant, mais une articulation nette, franche, et une compréhension étonnante de la ponctuation. De nuances, d'inflexions, guère : pas assez peut-être ; mais un art particulier de souligner qui, en y suppléant, met très suffisamment en relief les pensées essentielles, les passages principaux.

Nous passons dans la deuxième classe—*degré supérieur, correspondant à nos " académies.—"*

Sur une table, quelques échantillons de tissus divers, et trois ou quatre petits flacons ; tout près, une cuvette pleine d'eau.

" Voyez cette tache de cambouis, disait l'institutrice, au moment où nous entrions, deux opérations sont nécessaires pour la faire disparaître. Le cambouis étant composé de graisse et d'oxyde de fer, enlevons d'abord le corps gras avec ce mélange de thérébentine et d'alcool : voici ; maintenant, saupoudrons de crême de tarte la tache de fer restante et remarquons comme elle s'efface ; ne laissons pas agir plus longtemps ce mordant sur le drap, et rinçons : c'est fait.

" Voici maintenant une tache de vin," etc....

Précédemment, les divers corps pouvant tacher une étoffe : suif, boue, sucre, fruits, etc., avaient été passés en revue, ainsi que les substances propres à les enlever ou les détruire, et de plus, trois morceaux de coton, imprimés différemment, avaient été lavés par la maîtresse, afin d'apprendre aux jeunes filles à préserver les couleurs.

" Et voilà comment nous comprenons l'étude de la chimie, remarqua la Directrice. Pas grand besoin, n'est-ce-pas, de cabinet dispendieux, de cornues, d'appareils dangereux ! Nous extrayons de cette science et nous nous approprions ses applications les plus usuelles, laissant aux écoles spéciales, aux savants d'approfondir ses mystères spéculatifs."

Puis s'adressant à l'auditoire : " A l'avenir, mesdemoiselles, pas de souillures sur vos tabliers ou vos robes, pas de cols graisseux aux habits de vos frères : des pièces assorties et bien posées, oui, mais des taches, jamais."

Dans la classe voisine, l'institutrice, debout, expliquait au tableau un système simplifié de comptabilité domestique. Elle insistait sur l'utilité de tenir, dès l'enfance, ses comptes personnels afin d'y être incliné plus tard.

" Réglez vos dépenses sur vos recettes, disait-elle, et n'oubliez jamais qu'a-

cheter sans savoir ou se procurer l'argent pour payer, c'est aliéner sa liberté, encourir les reproches des gens sensés, ouvrir sa porte aux tracasseries suivies de près par la ruine. D'aujourd'hui en huit, j'examinerai votre carnet de tenue des comptes ; et de plus, voici le canevas de la prochaine composition littéraire : " Considérations motivées sur la nécessité d'établir son budget, sur l'aisance et le bonheur d'une famille où l'argent est judicieusement employé, sur les avantages de l'épargne."

Comme je remarquais au tableau le tracé d'un patron de corsage : " On ne peut tout voir ! me dit la Directrice. Vingt minutes plus tôt, nous aurions assisté à la leçon de coupe et d'assemblage, et je suis persuadée que vous vous y seriez tout particulièrement intéressé *en constatant un des côtés utiles de notre enseignement du dessin.* Mais à cette après-midi."

La classe ménagère.

Une salle où se trouvaient une machine à coudre, deux mannequins, une grande table rectangulaire centrale et de profondes armoires était inoccupée.

Deux jeunes filles achevaient de l'épousseter après l'avoir balayée.

Madame la directrice jeta un regard scrutateur sur les meubles et le plancher, puis s'adressant à ces jeunes filles : " Bien dit-elle, rejoignez maintenant vos compagnes." Se tournant alors vers moi : " Vous pourriez peut-être craindre que certains ouvrages domestiques ne dégénèrent en travaux de domesticité faits au profit de l'établissement : aucun danger de ce côté. Outre que le personnel de service est toujours au grand complet, nous veillons scrupuleusement à ce que nos élèves soient élèves et rien autre chose."

Elle ajouta : " Cette chambre, avec la cuisine et la salle à manger, constituent le local de notre *classe ménagère spéciale.* C'est ici ou à la cuisine qu'alternativement, les élèves les plus âgées des deux premières divisions, par groupes de 10 à 15 au plus, exécutent deux fois par semaine, certains travaux dont la connaissance est indispensable à toute maîtresse de maison, mais dont la pratique n'est pas du ressort de l'école primaire proprement dite. Nous allons rencontrer un de ces groupes à la cuisine."

Et là, en effet, une douzaine de jeunes filles de 15 à 17 ans, s'activaient à diverses occupations : trois ou quatre surveillaient la cuisson de certains aliments, goûtaient les mets, y ajoutaient ceci ou cela pour en modifier l'assaisonnement ou conduisaient le feu selon les besoins. D'autres épluchaient, lavaient et égouttaient une laitue ; plusieurs s'étaient partagé d'autres travaux.

Le *menu* en préparation était inscrit sur un petit tableau noir bien en vue.

" Ce n'est pas la cuisine du millionaire que nous enseignons ici, remarqua la personne qui dirigeait le tout : vous pouvez en juger ; c'est la cuisine ordinaire et bourgeoise. De plus, nous nous évertuons à accommoder de huit ou dix façons différentes les restes de la veille.

" Quant aux préparations culinaires dispendieuses, l'école de tous n'a ni le droit, ni le temps, ni les moyens de s'en occuper : elles sont du domaine du spécialiste, du cuisinier, non de la maîtresse de maison.

" Du reste, savoir faire beaucoup de soupes et de sauces différentes, en varier agréablement les goûts ; ne rien laisser perdre, mais au contraire tirer habilement parti de tout, voilà ce à quoi une ménagère économe et intelligente doit d'abord s'accoutumer. Nous nous efforçons d'en persuader nos élèves. A elles plus tard, si elles le désirent, de compléter leurs connaissances."

La leçon avait commencé par la description des caractères et des propriétés des produits à employer, puis les élèves montrées, guidées et conseillées par leur maîtresse s'étaient, pour la matinée, constituées apprenties cuisinières.

On avait utilisé, ce jour là, les intervalles disponibles occasionnés par la cuisson des aliments à des nettoyages divers et à des expériences intéressantes : filtrage de l'eau au moyen du sable et du charbon combinés ; lavage, empesage et repassage d'un tablier blanc. Aussi, on avait dit pourquoi il ne fallait pas employer de savon pour nettoyer les ustensiles de cuisine, et ce qu'on devait faire pour tenir une armoire propre et à l'abri des insectes.

Pendant les moments libres de la leçon précédente, on s'était occupé des soins à donner aux enfants et aux adultes malades : que faire en cas de rhume de coqueluche, de brûlure, d'épilepsie, d'indigestion. Et on avait préparé de l'eau d'orge et du bouillon pour un convalescent.

Décidément, on pensait à tout dans cette école.

Dans une salle attenante, le couvert se mettait pour douze personnes.

Sur le buffet, deux jeunes filles arrangeaient artistement, dans des corbeilles d'osier, des fruits de la saison et des fleurs du jardin.

Et c'étaient des conseils mutuels sur la manière de placer ceci ou cela, de tout disposer convenablement.

Madame la directrice déplia le tapis de table qu'on avait provisoirement posé sur une chaise, et m'en fit voir la bordure et la rosace centrale.

---Quelles couleurs sobres et de bon goût, quelles nuances, quels tons savamment harmonisés, remarquai je ! Comme ces ornements conventionnels, ce chiffre, ces attributs se marient bien et s'adaptent merveilleusement au style de ces meubles : on les croirait expressément composés pour cette salle !

---C'est bien cela aussi, répartit la Directrice. *Ce sont nos élèves qui, mettant à profit leurs connaissances en ornementation, ont imaginé, inventé cette bordure et cette rosace.*

---Qu'il y a loin de ce travail tout personnel et original, à la copie banale, au ponçage ; et quelle gymnastique intellectuelle une telle décoration ainsi exécutée doit occasionner !

—Vous voyez que pour nous, le dessin n'est pas qu'un art d'agrément de bon ton, un passe-temps, une récréation.

—Je l'ai déjà plusieurs fois constaté, cette matinée, Madame, et j'admire les directions réellement utiles, ainsi que la portée éducative que vous savez imprimer à cet enseignement.

—Ai-je besoin de dire que ce n'est pas en faisant comme autrefois, copier machinalement des modèles fantaisistes, des images extraites d'albums ou de collections n'ayant souvent de méthodique qu'un titre séduisant ou une préface habile, que nous obtenons ces résultats?

—Je ne sais que trop, Madame, que ce n'est pas ainsi qu'on parvient à former ou à redresser le goût des enfants!!

—*D'ailleurs, savoir copier une estampe, même très-bien, n'est pas plus connaître le dessin que, copier sans erreur un problème tout résolu n'est connaître l'arithmétique.*

—Je suis entièrement de votre avis.

—Et puisque nous voilà sur cette question, je dois vous prévenir que vous ne verrez pas ici la moindre trace de dessin exclusivement artistique: paysage, marine, portrait, genre, etc. N'en soyez pas surpris: nous avons bien autre chose à faire vraiment, que de laisser nos élèves estropier au nom de l'art, et sans profit possible, des reproductions de reproductions de chefs-d'œuvre.

—Je comprends, Madame, que le paysage ou le portrait ne s'étudieront jamais sérieusement, nulle part ailleurs, ni autrement, qu'en face de la nature ou du haut-relief.

—Ajoutons qu'ils seraient une *anomalie* dans une école primaire—école de tous— puisqu'ils n'ont chance d'être directement utiles qu'aux artistes proprement dits: l'exception. Leur place est à l'école spéciale, à l'atelier et non ici.

—Cette dernière considération me paraît sans réplique et je suis plus anxieux que jamais d'assister aux leçons de cette après-midi.

—Ces élégantes corbeilles sont aussi l'ouvrage de nos élèves, continua la Directrice: *elles en imaginent elles-mêmes la forme qu'elles dessinent d'abord,* puis elles les tressent et les colorient chez elles, d'après l'esquisse qu'elles se sont faite ici. C'est certainement un des exercices qui développe le mieux le goût, la faculté créatrice et la dextérité manuelle.

Je ne savais qu'admirer le plus du travail ou des travailleuses.

Midi s'avançait et mon estomac, aiguillonné sans doute par ce que je voyais, sonnait à toute volée l'heure du dîner.

Je me préparai à partir, enthousiasmé de ma visite.

En me reconduisant, Madame la directrice compléta par des explications, les observations de la matinée.

" Et n'allez pas croire, disait-elle, que le temps consacré à l'éducation domestique ait fait baisser le niveau des études générales: c'est le contraire qui a eu lieu.

“ Certainement, nous avons dû, pour faire place au nouvel enseignement, et afin d'éviter le surmenage, alléger l'ancien programme, réduire ou plutôt simplifier ses parties les moins indispensables, réunir, fusionner certaines branches qu'on n'aurait jamais dû séparer : mais ça été, en définitive, tout à l'avantage des élèves.

“ Après tout, monsieur, quand aurons-nous besoin, nous femmes, d'extraire des racines carrées ou cubiques, de résoudre des équations algèbriques, de rechercher le plus grand commun diviseur ou le plus petit multiple commun de plusieurs nombres, de démontrer rigoureusement les divers cas de la multiplication ou de la division des fractions, de trouver la surface ou le volume du cône et de la sphère : toutes choses que nous oublions, à peine nos études terminées, parce que nous n'avons jamais l'occasion de nous en servir !

“ Et pour ce qui est de la gymnatisque intellectuelle, que d'autres matières plus pratiques et plus intéressantes remplacent avantageusement celles-là !

Je n'avais rien à répondre.

—Au fait, continua-t-elle, j'allais oublier une particularité importante de notre classe ménagère. Juste un mot :

“ Une fois par semaine, moyennant une rétribution individuelle de 60 centimes, (12 centins), je retiens à diner, à tour de rôle, l'institutrice et les élèves de la classe de cuisine. Nous avons ainsi la meilleure opportunité, non-seulement d'accoutumer ces jeunes filles aux bonnes manières de la table, au savoir manger, découper ou servir, mais encore d'apprécier ensemble les préparations culinaires, d'en louer ou d'en blâmer l'exécution, et de tirer parti, pour l'éducation et l'instruction générales, des mille incidents que l'occasion fait naître : “ Ceci est trop salé ; cela pas assez cuit ; voilà qui est à point etc... Ce mets, peu digestible aurait pu être corrigé par tel assaisonnement ; les propriétés nutritives de ce comestible, combinées avec celles de cet autre, eussent formé un aliment complet, condition *sine quâ non* d'un repas bien ordonné. Ce fruit n'est pas mûr, à quel signe vous en apercevez-vous ? etc., etc...”

“ Mais j'abuse de vos instants : l'intérêt que vous témoignez à cette branche de nos programmes est mon excuse. Tenez, rien comme de voir n'est-ce pas, et puisque pour voir, vous avez fait douze cents lieues, permettez-moi de vous prier de partager notre modeste dîner. Vous pourrez ainsi mieux vous rendre compte de notre manière de procéder.

“ Aussi bien n'avez-vous pas tout vu encore de nos travaux domestiques, et serez-vous tout rendu pour les leçons de dessin ! ”

***

Nous voici de nouveau dans la salle à manger.

“ Treize à table aujourd'hui, mesdemoiselles, observa notre aimable Directrice : que le sot préjugé, dont certaines gens affublent ce nombre, n'affecte point votre appétit ! ”

Le menu était convenable.

Tout en dînant, on m'expliqua que ma voisine de droite en était l'inspiratrice, et qu'après avoir été discuté l'avant-veille au quadruple point de vue du prix de revient, de la saison, des qualités nutritives et de la digestibilité, on avait fini par l'approuver tel quel.

Je sus aussi que, dans le but d'habituer ces jeunes filles à faire les marchés et les provisions, de les initier aux *trucs* et aux *ficelles* de fallacieux commerçants, de leur apprendre à reconnaître à première vue, les différentes chairs de boucherie, ainsi que les divers morceaux d'un quartier de viande, on les avait chargées de découvrir et d'acheter elles-mêmes, guidées par leur maîtresse, les éléments indispensables à son exécution.

Je n'en revenais pas et je ne pouvais taire mon approbation admiratrice.

J'avais déjà constaté, il est vrai, la même méthode à Bruxelles, à Mayence et à Paris, mais c'était dans des *Écoles ménagères spéciales*, et non comme ici, dans des classes annexées à l'école publique.

La plus jeune élève présidait et c'est elle qui avait dit le *Benedicite*.

Chacune des convives avait quelque tâche à remplir : celle-ci dépeçait, cellelà versait le vin, une troisième offrait le dessert, etc.

Comme je louais le goût exquis d'une gelée de groseilles :

" Avec les fruits, ce dessert n'est pas de saison, remarqua la Directrice : aussi notre menu ne le mentionne-t-il pas ; mais il a du moins le mérite de témoigner que l'art de préparer les conserves et les confitures n'est pas non plus négligé ici."

Après le café,—lequel n'apparaissait qu'aux grandes occasions,—madame la Directrice nous invita, six élèves et moi, à passer au salon.

Là, une conversation soutenue, pleine d'aisance et de distinction, émaillée d'apropos judicieux sur les sujets les plus divers, le temps et la mode exceptés, acheva de me convaincre qu'on pouvait être à la fois bonne ménagère, femme d'esprit et de belles manières.

Bientôt le Canada et ses coutumes eurent leur tour.

Et comme le chapitre de l'éducation ménagère canadienne était sur le tapis, je crus me tirer d'affaire en insinuant que chez nous, l'Ecole n'en avait point encore été chargée, parce que toutes les mères s'y dévouaient sans relâche, et comprenaient d'autant mieux, sous ce rapport, l'importance de leur devoir, que c'était généralement, la seule dot qu'elles donnassent à leurs filles en les mariant.

—C'est la meilleure et la plus belle, observa une jolie blonde.

—La seule qui assure l'aisance et le bonheur, continua la Directrice : les créanciers et les malheurs domestiques doivent être rares chez vous !

Un demi-sourire, interprétable à volonté, fut ma réponse que ceux qui me désapprouvent me jettent la première pierre.

Pendant ce temps, les quatre autres élèves avaient desservi et rangé toute chose, balayé la salle à manger, puis s'étaient rendues à la cuisine pour y laver la vaisselle, mettre les restes de côté, et voir à ce que tout fût en état pour le repas suivant.

Nous fîmes un tour de jardin, un jardin grand comme la main, parfaitement entretenu.

Tout en admirant les plates-bandes, les bordures des allées, les légumes, les fleurs, les arbres et arbustes fruitiers, c'était un feu roulant de questions et de réponses qui me prouvèrent bientôt que, là encore, les mains industrieuses de ces jeunes filles avaient passé, et que leurs connaissances en botanique et en horticulture, loin de consister seulement en nomenclatures interminables saupoudrées de grands mots incompris, étaient essentiellement pratiques.

Une heure sonna.

Ces charmantes jeunes filles nous quittèrent pour rejoindre leurs compagnes dont la leçon de cuisine les avait temporairement séparées.

Nous ne tardâmes pas à les revoir, appliquées cette fois à l'étude du dessin.

***

Un doute m'obsédait : à quelles classes de la société appartenaient ces élèves ?

A toutes.

Quelques-unes même ne se rendaient à l'école qu'en voiture ou accompagnées de leur bonne : ce que je constatai à la sortie.

Et comme je m'informais de l'opinion des parents au sujet de ces travaux :

—C'est, me répondit la Directrice, à la demande formelle, aux sollicitations pressantes et maintes fois réitérées de la majorité des familles, que nos autorités scolaires, à l'exemple des nations voisines, ont décidé leur introduction à tous les degrés de nos écoles.

" Nous avons bien, d'abord, rencontré par-ci, par-là, quelques résistances inconsidérées ou aveugles, résultant de préjugés opiniâtres ou d'orgueils irréfléchis, mais le bon sens ou la réflexion les ont vite rangées à l'avis commun. A tel point qu'aujourd'hui, non-seulement les mauvais vouloirs isolés du commencement sont disparus, mais que nous avons à nous mettre en garde contre les exagérations.

" Plusieurs, en effet, oubliant que *l'éducation bien comprise doit toujours se proposer la culture intégrale mais harmonique, de toutes les facultés de l'être humain*, voudraient que l'enseignement des occupations ménagères, prît à l'école la première place après l'éducation morale. Inutile de signaler les dangers d'une pareille théorie.

" Quoi qu'il en soit, vous voyez que l'enseignement des travaux domestiques jouit de l'approbation et de la faveur générales.

—Dois-je conclure que toutes les écoles le comprennent et l'appliquent aussi bien que celle-ci ?

—Non certainement, mais je puis vous assurer que partout où il est possible de recruter un personnel compétent, et de se procurer des locaux convenablement aménagés, chacun s'empresse d'aller de l'avant.

—Et les institutions libres, les pensionnats, les couvents, admettent-ils aussi cet élément nouveau d'éducation féminine ?

—Pas tous. Cependant, ceux qui n'en reconnaissent pas encore la nécessité, se font de plus en plus rares. Quelques-uns de nos couvents, comme beaucoup en France, en Belgique et en Autriche avaient même devancé, dans cette voie, les écoles publiques : *l'internat facilitant grandement la pratique des occupations ménagères.*

—Et ces établissements indépendants, basent-ils leur enseignement sur le programme officiel ?

—Généralement. Toutefois, plusieurs oubliant ou ignorant le but à atteindre, se fourvoient absolument *en enseignant des superfluités au lieu de s'en tenir à l'indispensable.*

" Mais la plupart obtiennent depuis longtemps, des résultats sérieux tellement remarquables, que leur exemple n'a pas peu contribué, j'en suis convaincue, à hâter la décision de nos autorités.

" Et maintenant dois-je vous faire une petite confidence que vous ne redirez pas dans votre pays, où les femmes sont si entendues aux ouvrages domestiques ?

—Vous m'enorgueillissez, Madame.

—Eh bien ! le croiriez-vous ? depuis que nous associons intimement la famille à l'école, en engageant nos élèves à exécuter, à domicile, sous l'œil et la direction maternels, quelques travaux de ménage, plus d'un intérieur a déjà bénéficié directement de cette association.

—J'ai mille raisons de le croire : cependant je cherche.......

—Voici : certaines mères qui, jusque là, avaient totalement négligé ces travaux, pour ne s'affairer qu'à des inutilités, s'y sont mises de leur mieux : soit afin de pouvoir y aider leurs enfants, soit pour ne pas paraître, aux yeux de leurs grandes filles, ignorer ou dédaigner des occupations, qu'une mère digne de ce nom, une maîtresse de maison comprenant son devoir, une vraie chrétienne doit connaître et pratiquer.

—C'est la régénération de la mère par l'enfant : admirable !

—Justement.

" Et les maris n'y perdant rien, pas un jusqu'ici, n'a fait la moindre objection.

" Mais encore une fois, ceci entre nous : il ne faut pas que les Canadiennes croient les Suissesses moins vaillantes et moins avancées qu'elles."

Je quittai cette femme distinguée, sans rien promettre : je n'aurais su tenir.

***

Le lendemain, je recevais à mon hôtel des specimens des travaux à l'aiguil et des dessins des élèves, accompagnés de notes explicatives.

Comment répondre à tant de gracieuseté ?

Au fond de ma malle, se trouvaient encore des documents scolaires canadiens et 5 à 6 livres de sucre d'érable : cœurs, paroissiens, maisonnettes, etc.; j'en fis un petit paquet et comme ce jour-là, j'avais à retourner près de notre école, pour y visiter un atelier de dessin appliqué à la décoration des bijoux, je me donnai le plaisir d'offrir moi-même, à notre aimable Directrice, le " Code de l'Instruction publique " de Paul de Cazes, et ces échantillons de travail domestique et d'application du dessin canadiens.

Les douze *ménagères* de la veille en eurent leur part, et force me fut—pouvais-je refuser ?—d'improviser aux deux premières classes réunies, une leçon de chose sur l'érable et ses produits

Un des morceaux de sucre fut mis dans un bocal, et trouva sa place *Musée scolaire*, rayon des denrées alimentaires.

J'avais à peine terminé ma causerie, qu'une des élèves me pria de demander pour l'école un demi-congé. Madame la directrice y consentit de fort bonne grâce en l'honneur des ménagères canadiennes.

Et toute cette jeunesse joyeuse et déjà réfléchie, rayonnante d'intelligence et de santé, partit pour une promenade scolaire.

CHAPITRE VI.

EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE-HONGRIE.

" Nous avons vaincu la France en 1870 sur les champs de bataille, nous voulons la vaincre désormais sur le terrain du commerce et de l'industrie," disait en 1881 le Prince impérial allemand, depuis Frédéric II, en inaugurant le Musée d'art industriel de Berlin.

Si l'industrie allemande n'a pas encore réussi à vaincre l'industrie française, il faut reconnaître que ce n'est pas sa faute, car elle n'a rien négligé depuis 1879, pour essayer d'égaler, au point de vue du bon goût, les produits sans rivaux encore de sa rivale.

Non seulement, toutes les écoles spéciales, professionnelles et industrielles, dejà florissantes à cette époque, ont reçu, depuis, une impulsion nouvelle ; non seulement on créa partout des musées d'art industriel ; mais, comprenant que les écoles techniques ne donneraient tous leurs fruits que lorsqu'elles seraient alimentées par des élèves déjà en possession des notions premières du dessin, on encouragea et réglementa plus que jamais cette étude à l'école primaire.

Les Allemands ne considèrent pas seulement le dessin comme un moyen éducatif, et comme un auxiliaire des autres branches de l'enseignement, mais encore comme un des facteurs les plus puissants de l'augmentation indirecte du bien-être du peuple, et comme un générateur de richesse sociale.

" Si le dessin, nous disait à Cologne un Directeur d'école communale, ne " contribue pas autant que la lecture et l'écriture à élever le moral des nations, " il est peut-être plus utile à la prospérité de leur industrie, et au bien-être de " chacun dans la profession qu'il exerce." . . . . *Nous évitons à tout prix que son* " *étude ne serve qu'à former des candidats aux écoles de peinture, et qu'elle* " *détache nos enfants du travail manuel en leur inspirant une ambition hors* " *de mesure avec leur position ou avec leur intelligence.*"

Ces paroles, qu'il empruntait en partie à Francœur, expriment très-nettement l'idée qui active et dirige en Allemagne l'enseignement du dessin.

Cet enseignement suit à peu près la même marche qu'en France et en Belgique.

Et comme, en rapprochant nos observations personnelles des règlements autrichiens, nous avons acquis la certitude qu'il ne différait en rien de ce der-

nier, nous allons en donner un aperçu très exact en reproduisant ici la partie des "*Directions pédagogiques*" qui oriente en Autriche, l'étude du dessin à l'école primaire. Coup double. (1)

COMMENT ET POURQUOI ON ENSEIGNE LE DESSIN EN AUTRICHE HONGRIE.

" L'enseignement du dessin dans les écoles primaires sera simultané, c'est-à-" dire que tous les élèves d'une classe s'occuperont, en même temps, d'un seul et " même travail. Les dessins devront donc être faits au tableau par le professeur, " devant la classe, et expliqués par lui, de sorte que les élèves puissent faire le " travail après lui.

" L'enseignement doit progresser modérément, de manière que chaque élève " puisse suivre les autres.

" Pour le dessin à main levée, on ne doit se servir ni de compas, ni de tire ligne, ni de règle.

" Pour les élèves un peu avancés on prescrit le dessin dicté qui, par des " exemples instructifs, prépare les élèves à recevoir l'enseignement des formes. " Lorsque le dessin dicté est convenablement su, on y ajoute le dessin de mé-" moire, qui habitue encore davantage l'élève à l'initiative.

" Lorsque les élèves ont fait assez de progrès sur ce terrain, on commence à " enseigner, au moyen de figures gigantesques simples, tracées en partie par le " maître lui-même, et devant être considérées comme la base du dessin à main " levée.

On continue les exercices de mémoire.

" *On prend pour modèles des formes de fleurs ou de feuilles d'un style simple, " de simples ornements, des feuilles de plantes pressées, des objets techniques " familiers au jeune garçon ou à la jeune fille.*

" Pour les jeunes filles, on choisit surtout des objets se rattachant aux travaux " des femmes.

" Le but poursuivi, c'est l'aptitude à comprendre et à représenter facile-" ment les formes géométriques planes et leurs combinaisons, ainsi que les formes " géométriques dans l'espace, d'après les principes de la perspective ; et aussi à " dessiner habilement d'après des modèles d'ornements ; enfin, de perfectionner le " sentiment de la forme et de la beauté.

" Car l'experience prouve que l'enseignement du dessin est un moyen d'édu-" cation générale et sert à développer la faculté de se représenter les objets et " de les retracer convenablement.

---

(1)—Nous devons ces documents à la bienveillance de M. Marius Vachon, chargé en 1885, par le Gouvernement français d'étudier l'organisation et le fonctionnement des musées et écoles d'art industriel de ce pays.

" Les matières d'enseignement doivent être mises dans un ordre systémati-
" que et l'enseignement progresser, dans toutes les classes, avec un enchaîne-
" ment logique.

" Dans les établissements où l'on forme des maîtres et des maîtresses, il
" faut tenir surtout à ce que les élèves acquièrent les connaissances nécessaires
" pour enseigner méthodiquement et faire progresser l'enseignement d'une ma-
" nière systématique dans les écoles primaires. Dans ce but, on fera faire aux
" élèves des exercices au tableau, et on leur fera connaître le plan d'études pour
" l'enseignement du dessin dans les écoles primaires."

Les modèles officiels recommandés sont en fil de fer, en bois et en plâtre.

Des inspecteurs spéciaux sont chargés de la surveillance.

Et comme leurs voisines, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie exigent le dessin dans les examens.

CHAPITRE VII.

EN ANGLETERRE.

La nécessité de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires de garçons et de jeunes filles est partout reconnue en Angleterre.

Bien que le Gouvernement n'ait pas la direction de ces écoles et qu'il n'ait pu donner à cette réforme scolaire une impulsion supérieure, unifiée, le mouvement est général.

Les municipalités, les "school-boards," les comités locaux, les associations qui organisent, à Londres et en province, l'instruction publique élémentaire et secondaire ont, pour le plus grand nombre, inscrit le dessin dans leurs programmes de cours.

Actuellement, cette branche de l'instruction publique est enseignée dans 5,000 écoles primaires à 980,000 enfants.

Si nous avions à nous occuper des écoles spéciales, techniques, professionnelles et industrielles, nous aurions fort à faire ici, car ces écoles sont extrêmement nombreuses et différentes. Mais, devant nous borner à l'école primaire, notre tâche se trouve singulièrement simplifiée : tout ce que nous pourrions dire, quant au but poursuivi, aux méthodes en usage, aux moyens employés, ayant déjà été dit ailleurs.

Aussi ne voyons-nous à signaler que le système particulier de sanction de cet enseignement.

Il consiste dans une série de concours nationaux, organisés par le "South Kensington" et le "City Guild of London Institute," auxquels prennent part indistinctement toutes les écoles publiques du Royaume.

Ces concours nationaux—à la suite desquels sont distribuées de nombreuses primes en argent—stimulent et guident très-efficacement les efforts locaux, et produisent les meilleurs résultats.

Voir l'annexe E pour l'explication détaillée du rouage de ces concours, et les renseignements complémentaires généraux qu'on pourrait désirer sur l'enseignement primaire du dessin en Angleterre.

CHAPITRE VIII.

EN HOLLANDE.

Le temps ne nous a pas permis de visiter les écoles de Hollande ; mais, monsieur Molkenboer, Directeur de l'Ecole normale de l'Etat pour les professeurs de dessin à Amsterdam, a bien voulu rédiger pour nous la note suivante, qui ne peut manquer d'intéresser vivement ce rapport. Peut-être même nous en dira-t-elle plus, en quelques mots, sur l'organisation, toute nouvelle en ce pays, de l'enseignement du dessin, que ce que nous aurions pu recueillir sur place.

" En 1878, notre loi sur l'Enseignement primaire a été revue et corrigée. " Dans cette loi, l'enseignement du dessin n'était pas obligatoire ; cependant les " administrations communales avaient la faculté de placer le dessin sur le pro- " gramme des branches à enseigner dans les écoles primaires.

" En plusieurs villes on l'a fait, surtout à Amsterdam où, depuis de longues " années déjà, le dessin fait partie de l'instruction primaire publique. (En ce " moment, Amsterdam a plus de 120 écoles primaires publiques.)

" En 1889, quand on a encore une fois revu, corrigé et augmenté la loi sus- " nommée, le dessin a été mis sur la liste des branches dont l'enseignement sera " obligatoire pour toutes les écoles primaires de notre royaume.—On peut dire que " les démarches réitérées faites auprès du Ministre, à ce sujet, par notre Union (*) " ont leur part à cette décision.—

" Sur les demandes de notre Gouvernement de savoir ce qu'il y aurait à faire " pour préparer l'introduction générale de l'enseignement du dessin, je n'ai su " donner autre avis—vu les circonstances—que de faire donner de la part du Gou- " vernement, des conférences dans lesquelles le but et le programme de cet ensei- " gnement seraient à développer très amplement.

" Et le Ministre a approuvé cette idée.

" Il m'a confié la direction de cette affaire. J'ai choisi mes hommes ; avec " eux j'ai eu quelques conférences préparatoires, et selon le désir du Ministre, je " me suis chargé de prendre une part active à l'exécution de cette mesure : c'est- " à-dire que moi aussi, j'ai pris pour mon compte une série de ces conférences

---

* " Nederlandsche Vereeniging voor teekenonderwijs." (Union pour l'enseignement du dessin dans les Pays-Bas.)

" Dans 43 villes de notre Royaume, ces conférences ont eu lieu, et plus de " 5,000 personnes y ont assisté.

" Partout le conférencier a parlé près ou plus de cinq heures—de 10 hrs. du " matin à midi, et de 1 h. à 4 hrs. de l'après-midi—

" Des modèles, des ustensiles, des fournitures de dessin ont été emportés et " montrés, examinés et discutés.

" Les points à développer, fixés d'avance par moi, étaient imprimés et furent, " avant le commencement de la conférence, distribués aux assistants. Ces " points furent développés et démontrés de vive voix et par des dessins au ta- " bleau noir.

" Les conférences ont commencé le 25 Juillet, et le 16 Août la dernière a eu " lieu à Winschoten, tout au nord du pays. Rotterdam et Winschoten ont demandé " une répétition, parce qu'il y avait beaucoup plus d'intéressés que les salles ne " pouvaient en contenir.

" L'entrée était ouverte gratuitement à tous les maîtres, maîtresses d'école, " précepteurs etc., qui faisaient partie de l'enseignement tant public que parti- " culier. On n'avait qu'à demander une carte d'entrée aux Inspecteurs can- " tonnaux.

" C'était une rude besogne pour nous autres, surtout parce qu'il faisait bien " chaud dans ces jours. Mais, partout, on a hautement apprécié la mesure prise " par le Gouvernement

" Une répétition ou suite de ce qui a été fait en 1890, est en préparation " pour 1891.

" La méthode de dessin que nous suivons est comprise en ces deux mots : " *Abolition de la copie d'après le modèle graphique ; dessin d'après le relief.*

" Dans l'hiver de 1884, quelques membres de la Commission administrative de " l'enseignement primaire à Amsterdam, furent invités à se former en Commission, " pour faire une étude étendue de l'enseignement du dessin dans les 120 écoles " primaires publiques de notre ville. Cette commission a été divisée en deux " parties, et une de ces subcommissions m'avait nommé son rapporteur. De cette " enquête il a paru un rapport volumineux. Dans la partie qui a été rédigée par " moi, il est donné d'amples renseignements, que j'ai demandés et obtenus de nos " Ambassadeurs, au sujet de l'uniformité des programmes et de l'inspection spé- " ciale de l'enseignement du dessin dans les capitales de l'Europe.

" Je ne vous envoie pas ce rapport parce que je n'ai plus d'exemplaire dispo- " nible ; si cependant notre langue ne vous met point obstacle à sa bonne compré- " hension, et que vous y teniez, je ferai de mon mieux pour en retrouver un " exemplaire que je vous enverrai.

" Nous n'avons pas d'Inspecteurs en titre spécialement pour l'enseignement

" du dessin ; mais depuis 1886, le Ministre m'a chargé de l'inspection des acadé-
" mies et écoles de dessin subventionnées par l'Etat.

" Quelques-unes ont déjà subi une réorganisation, et les autres vont suivre le " même chemin.

" Cette affaire, qui jusqu'alors n'avait intéressé personne, donne beaucoup à " faire "............

W. B. G. Molkenboer,
Directeur de l'Ecole normale de l'Etat
pour les professeurs de dessin, à Amsterdam.

CONCLUSIONS.

L'exposé comparatif des diverses organisations de l'enseignement du dessin que nous venons de faire, et l'examen des pièces ci-annexées, nous justifient de terminer ce rapport par les conclusions suivantes qui le résument et en sont la synthèse pratique.

Le dessin est un instrument universel pouvant prêter son secours à tous les états de la société et à toutes les circonstances de la vie ; il a une valeur éducative très grande ; il est un auxiliaire précieux de l'instituteur, et la base de tout enseignement professionel. C'est dire qu'il est une puissance au point de vue de l'éducation intellectuelle, une puissance au point de vue de l'éducation esthétique si voisine de l'éducation morale, une puissance au point de vue de la vie pratique.

Pour ces raisons, l'école publique, dont l'objet formel est la culture intégrale de toutes les facultés et la préparation générale mais efficace des enfants à la vie, ne peut, de nos jours, se désintéresser de son enseignement.

Elle doit le revêtir d'un caractère essentiellement pratique et utile, sans se préoccuper de le diriger vers telle ou telle application particulière, *sans penser à aucune spécialisation.* Cependant, elle en peut déjà faire la base rationnelle des travaux manuels et ménagers scolaires.

L'objet immédiat de cet enseignement doit être :

1o—De rendre l'enfant capable d'esquisser géométralement *d'après nature,* un croquis coté (plan, coupe et élévation) et de représenter perspectivement *à vue* les formes et les objets usuels, des fragments d'architecture, de machines, etc.

2o—De le familiariser avec les instruments graphiques, (règle, équerre, compas, rapporteur) : A—par la construction précise des principales figures géométriques ; B—par la mise au net exacte d'après échelles variables, de croquis cotés *relevés d'abord à vue et à main libre* par l'élève lui-même ; C—et enfin par le tracé correct de "*patrons*" géométraux divers, utilisables dans tous les métiers, dans tous les travaux manuels, et, (spécialement pour les jeunes filles,) dans la coupe des vêtements de la famille.

3o—De l'initier pratiquement à l'application occasionnelle des règles élémentaires de l'invention et de la composition des formes ornementales et décoratives, comme on l'initie déjà aux règles premières de la composition littéraire.

4o—D'habituer son œil à l'harmonie des couleurs comme, par la musique, on habitue son oreille à l'harmonie des sons.

Les mêmes principes pédagogiques, qui gouvernent et facilitent tous les enseignements doivent aussi guider et fortifier celui-ci.

C'est dire qu'on n'en peut espérer de résultats généraux satisfaisants, si on ne lui donne comme à ceux-là :

1o—Une orientation bien définie par des *programmes* ;

2o—Une *surveillance* constante par les inspecteurs ;

3o—Des *encouragements* par des récompenses ;

4o—Si on ne le soumet surtout à des moyens sérieux de *sanction* par des examens.

Avons-nous besoin d'ajouter qu'il doit être réalisé par le personnel ordinaire des écoles : *ce personnel y étant toutefois suffisamment préparé.*

PROPOSITIONS.

Ces conclusions, *communes à toutes les organisations européennes de l'enseignement du dessin à l'école primaire,* nous autorisent, après en avoir reçu la très libérale permission de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, et en tenant compte de nos besoins, de nos aspirations, de nos aptitudes et de nos moyens d'action, à formuler les propositions suivantes, seules facilement réalisables, croyons-nous, pour le moment.

—Elles portent sur trois points essentiels à toute organisation efficace de l'enseignement du dessin, savoir :

1° Les programmes et les modèles.
2° La préparation du personnel.
3° Les moyens d'encouragement et de sanction.—

I.—Programmes et Modèles.

A.—Notre enseignement du dessin réclame une direction qui ne pourra lui être imprimée que par des programmes officiels très détaillés, très explicites, indiquant nettement, précisément le but à poursuivre et les exercices à exécuter pour l'atteindre.—*Ce but, nous l'avons déjà clairement exposé—.*

Ces programmes pourraient être rédigés de façon à rendre l'enseignement CONCENTRIQUE, *c'est-à-dire tel qu'à quelque moment que l'enfant quitte l'école, il en emporte une somme de connaissances sinon très étendues, tout au moins complètes et utilisables par elles-mêmes.*

Ils seraient accompagnés et expliqués par des commentaires pédagogiques déterminant la gradation des exercices à faire faire par les élèves, et les démonstrations orales dont chacun d'eux devrait être précédé.

B.—Leur réalisation serait grandement facilitée et sûrement guidée par une série de modèles gradués conçus ou choisis mûrement et judicieusement d'après leur esprit, et conseillés au personnel chargé de les appliquer.

Ces modèles devraient être peu coûteux, d'une utilité générale incontestable, esthétiquement irréprochables, intéressants et surtout susceptibles de conduire rapidement l'enfant au travail géométral ou perspectif d'après nature et à la composition élémentaire des formes ornementales.

De la sorte, ils substitueraient résolument le dessin scolaire, correct, sobre, simple et pratiquement utile à ces vignettes, figures et paysages également ridicules et futiles—comme le dit si justement, M. BUISSON, — qu'on retrouve encore partout ou les principes qui doivent présider à l'enseignement rationel du dessin sont méconnus.

II —PRÉPARATION DU PERSONNEL.

A.—Il va de soi que les brevets futurs de capacité et d'inspectorat ne devraient être délivrés qu'aux candidats ayant justifié d'une *connaissance suffisante de l'esprit et des exercices de ces programmes :* connaissance sans laquelle ils ne pourront ni les appliquer ni en surveiller la réalisation.

B.—Mais la nécessité de commencer au plus tôt l'enseignement *vrai* du dessin à l'école primaire s'impose, et par suite, il est indispensable que les titulaires actuels en aient au moins quelques notions sommaires mais *correctes.* Dans l'impossibilité de les réunir pour les leur donner---ce qui pourtant serait fort désirable—les Inspecteurs d'écoles, chacun dans sa circonscription, pourraient en être spécialement chargés.

C.—Et comme la plupart de ces derniers n'ont point non plus, même tangentement, étudié cette branche, ils pourraient être conviés à participer à des explications, des commentaires verbaux de l'esprit des programmes, et à des leçons pratiques de dessin, données par des hommes compétents, dans des *sessions normales* (genre " *summer's schools.*")

III.—MOYENS D'ENCOURAGEMENT ET DE SANCTION.

Ce n'est pas assez qu'une organisation existe dans des lois ou règlements, il faut qu'elle soit effective et efficace ; aussi, la mise en œuvre de moyens d'encouragement et de sanction contribuant puissamment à la rendre telle en stimulant et entretenant le zèle, les efforts et l'émulation des maîtres et des élèves, et en empêchant les déviations possibles :

A.—Il est grandement à souhaiter qu'à l'avenir l'étude du dessin *participe aux récompenses ordinaires* accordées à l'étude des autres matières ;

B.—Et de plus qu'elle soit sanctionnée très-sérieusement.

Quant aux moyens de sanction, vu nos ressources limitées, nous croyons qu'un des meilleurs, n'entraînant à aucune dépense supplémentaire, à aucune perte de temps pour personne, et n'admettant aucun subterfuge, aucun faux-fuyant, serait le suivant :

Exécution—sur feuille d'un format unique, par les élèves des mêmes divisions de toutes les écoles, dans un temps limité, et sous la surveillance directe

des Inspecteurs,—d'un certain nombre d'exercices, indiqués à l'avance par le Département de l'Instruction publique, *d'après les paragraphes des programmes correspondant aux divisions scolaires visées.*

Ces feuilles, classées séance tenante par les titulaires de chaque école, seraient envoyées—annotées ou non—au département de l'Instruction publique, par les Inspecteurs, en même temps que leur rapport annuel, dont elles seraient une annexe.

Ce Département contrôlerait ainsi très exactement l'état général de l'enseignement du dessin dans la Province ou dans telle école particulière, et pourrait baser sa conduite ultérieure sur ces documents irrécusables.

Comme à chaque tournée, *une division seulement*—tantôt une, tantôt une autre—serait ainsi appelée à justifier de ses études, l'Inspecteur, tout en examinant les autres divisions, pourrait sans perte de temps, surveiller ces sortes de concours.

Nous n'avons point à dire la direction nécessairement correcte, l'influence salutaire, l'intensité de travail et les avantages qui résulteraient de l'adoption *ferme et soutenue* de telles mesures.

Le tout humblement soumis,

CHS. A. LEFÈVRE,

Québec, 25 avril 1892.

X

nce par le Dé-
s *programmes*

école, seraient
blique, par les
seraient une

ral de l'ensei-
re, et pourrait

ne, tantôt une
out en exami-
ces sortes de

te, l'influence
de l'adoption

VRE,